

CATALOGUE DE FORMATIONS

& CONDITIONS DE VENTE

- TRAVAUX PUBLICS

- PRÉVENTION

- TECHNIQUES

- LOGISTIQUE

- SÉCURITÉ

- BÂTIMENT

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	01
CHAPITRE 1 : PRÉVENTION	03
EPI EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	04
INCENDIE : EQUIPIER D'INTERVENTION	05
PREVENTION SANTÉ	06
PRODUITS DANGEREUX	07
CHAPITRE 2 : HABILITATION ELECTRIQUE	08
QU'EST CE QUE L'HABILITATION ÉLECTRIQUE?	09
BS CHARGÉ D'INTERVENTIONS ÉLÉMENTAIRES	10
BE MANŒUVRE	11
BC CHARGÉ DE CONSIGNATION	12
BR CHARGÉ D'INTERVENTIONS GÉNÉRALES	13
B1-B2-B1V-B2V-B2V ESSAI	14
BE ESSAI	15
BE MESURAGE ET VÉRIFICATION	16
CHAPITRE 3 : METIERS & TECHNIQUES	17
BLINDAGE DE TRANCHÉES.....	18
CHARGEMENT, DÉCHARGEMENT & ARRIMAGE DE VÉHICULES.	19
COFFREUR BANCHEUR	20
DT - DICT : TRAVAUX À PROXIMITÉ DE RÉSEAUX	21
GESTION INFORMATIQUE DES STOCKS	22
SIGNALEUR CHANTIER (VÉHICULES ET ENGIN)	23
LECTURE DE PLANSTARIF	24
MAGASINAGE / PRÉPARATION DE COMMANDES	25
OUVRIER EN VOIRIES & RÉSEAUX DIVERS	26
SIGNALISATION TEMPORAIRE	27
TOPOGRAPHIE (NIVELLEMENT)	28
CHAPITRE 4 : LEVAGE	29
CHARGÉ OU CHEF DE MANŒUVRE	30
ELINGAGE COMPLEXE	31
GRUE PUISATIER	32
MANUTENTION DE CHARGES SUSPENDUES	33
PORTIQUES & PONTS ROULANTS	34

SOMMAIRE

CHAPITRE 5 : TRAVAUX EN HAUTEUR	35
CONSOLE PIGNON (PLATE FORME DE TRAVAIL EN ENCORBELLEMENT)	36
ECHAFAUDAGE FIXE	37
ECHAFAUDAGE FIXE (DE PIED)	38
ECHAFAUDAGE ROULANT : MONTAGE, DÉMONTAGE, MODIFICATION, VÉRIFICATION ET UTILISATION	39
HARNAIS DE SÉCURITÉ	40
TRAVAUX EN HAUTEUR	41
TOUR D'ÉTAIEMENT	42
 CHAPITRE 6 : SST ; PSC1 & PSC2	 44
PREVENTION & SECOURS CIVIQUES SAUVETEUR ET SECOURISTE DU TRAVAIL + SECOURS À PERSONNE + INITIATION AUX TECHNIQUES DE RELEVAGE ET DE BRANCARDAGE + TECHNIQUES DE DÉGAGEMENTS D'URGENCE DE VICTIME	44
 CHAPITRE 7 : EVrp & ARO	 45
ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS	45
 CHAPITRE 8 : CONDUITE DEFENSIVE	 46
FORMATION CONDUITE DEFENSIVE DES POIDS LOURDS, BUS DE TRANSPORT ET VEHICULES LEGERS L'ARBRE DES CAUSES OUTILS D'ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	46
 CHAPITRE 9 : INVESTIGATION ACCIDENTS	 47
L'ARBRE DES CAUSES OUTILS D'ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	47
 CHAPITRE 10 : SE FORMER POUR FORMER	 48
FORMATION DES FORMATEURS	48
 CHAPITRE 11 : PERMIS G ENGIN DE MANUTENTION	 49
FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE	49
 CHAPITRE 12 : TECHNIQUES D'ARRIMAGE	 50
ARRIMAGE ET CONDITIONNEMENT DE CHARGES SUR VEHICULES	50

SOMMAIRE

CHAPITRE 13 ; LES BONNES PRATIQUES D'HYGIENE (BPH)	51
HYGIENE & SECURITE ALIMENTAIRE « CATERING »	51
CHAPITRE 14 : PERMIS G GRUE AUXILIAIRE	52
GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT DE VEHICULES ET MATERIEL	52
CHAPITRE 15 : AUTORISATION DE TRAVAIL	53
PERMIS DE TRAVAIL	53
CHAPITRE 16 : GESTION DU PDP	54
PLAN DE PREVENTION PREVENTION DES RISQUES EN CAS D'INTERVENTION D'ENTREPRISES EXTERIEURES	54
CHAPITRE 17 : PERFECTIONNEMENTSIMOPS (CO-ACTIVITE)	55
RENFORCEMENT HSE CHEF D'EQUIPE TRAVAUX	55
CHAPITRE 18 : RISQUES EN ESPACES CONFINES	56
SURVEILLANT DE CAPACITE	56
CHAPITRE 19 : MESURES D'ATMOSPHERES	57
UTILISATION DES EXPLOSIMETRES	57
CHAPITRE 20 : MANAGEMENT HSE TRAVAUX 1/2	58
RESPONSABLE SANTE-SECURITE INTEGRER SA NOUVELLE FONCTION SANTE SECURITE ET METTRE EN ŒUVRE LA PREVENTION	58
CHAPITRE 21 : MANAGEMENT HSE TRAVAUX 2/2	59
RESPONSABLE SANTE-SECURITE INTEGRER SA NOUVELLE FONCTION SANTE SECURITE ET METTRE EN ŒUVRE LA PREVENTION	59
CHAPITRE 22 : METHODE DE RANGEMENT	60
MAITRISE DE L'OUTIL ,5S	60
CHAPITRE 23 : GESTION DE LA SÛRETE INDUSTRIELLE	61
GESTION DE LA SÛRETE DES INSTALLATIONS	61
CHAPITRE 24 : MANAGEMENT OPERATIONNEL DE L'ENVIRONNEMENT	62
REGLES PRATIQUES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (RÉHABILITATION DES SITES)	62
CHAPITRE 25 : MANAGEMENT OPERATIONNEL DE LA QUALITE	63
QHSE : RISQUES DANS L'APPROCHE PROCESSUS	63
CHAPITRE 26 : RISQUES ATEX	64
INDUSTRIE SECURITE DES TRAVAUX A CHAUD	64

SOMMAIRE

CHAPITRE 27 : RISQUES GAZ	65
INDUSTRIE-PREVENTION/PROTECTION RISQUES DE L'HYDROGENE SULFURE	65
CHAPITRE 28 : ESPACES CONFINES	66
INDUSTRIE SECURITE DES TRAVAUX EN ESPACES CONFINES	66
CHAPITRE 29 : RISQUES MAJEURS	67
PREVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS	67
CHAPITRE 30 : CONFORMITE MATERIEL	68
DEVENIR VERIFICATEUR D'APPAREILS DE LEVAGE	68
CHAPITRE 31 : EVACUATION D'URGENCE	69
GUIDE FILE ET SERRE-FILLEFORMATION À L'ÉVACUATION INCENDIE	69
CHAPITRE 32 : PORT DE L'ARI	70
FORMATION AU PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)	70
CHAPITRE 33 : LEADERSHIP	71
DEVELOPPER SON LEADERSHIP POUR LES MANAGERS AIDER LES CADRES, CADRES SUP, AGENTS DE MAÎTRISE, ... À DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES EN LEADERSHIP ET À ADOPTER UNE POSTURE DE LEADER AU QUOTIDIEN	71
CHAPITRE 34 : HOMOLOGATION DES SOUDEURS	72
FORMATION SOUDURE (ARC-MIG-MAG)	72
CHAPITRE 35 : SÛRETE DES INSTALLATIONS PORTUAIRES & DU NAVIRE	73
FORMATION CODE ISPS	73
CHAPITRE 36 : CONSEILS & ASSISTANCE	74
ASSISTANCE TECHNIQUE ET CONSEIL AUX ENTREPRISES	74
CHAPITRE 37 : PARTENARIAT PECB	75
PARTENARIAT PECB (CANADA)	75
CHAPITRE 38 : CONDITIONS DE VENTE	76

INGÉNIERIE DE FORMATION

Toutes nos formations sont réalisées avec nos programmes, conçus en partenariat avec les professionnels des secteurs d'activités.

Les actions de formations présentées dans ce guide ne sont pas figées, nous élaborons « sur mesure » des contenus pédagogiques adaptés à vos besoins ou spécificités.

DÉROULEMENT DES FORMATIONS

Après étude de vos demandes, une proposition de formation est réalisée en fonction de la durée, du nombre et du niveau des participants et des contraintes organisationnelles.

Nous accueillons les stagiaires sur nos sites ou nos formateurs interviennent sur vos sites, sur le Gabon et l'Afrique entière.

Chaque formation se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique, suivies d'une validation des connaissances et des savoir-faire informatisés:

- Pour les évaluations théoriques les candidats répondent aux évaluations à l'aide d'un QUIZZ.
- Les évaluations pratiques sur le terrain sont réalisées par le formateur/testeur au moyen d'équipements et / ou outils liés à la thématique.

GESTION ADMINISTRATIVE DES FORMATIONS

Grâce à l'informatisation du processus d'évaluation nous pouvons transmettre par mail au client, le jour même de la formation, les résultats pour chacun des stagiaires : attestation de formation, diplôme ou certificat, bilan ...

Les entreprises qui réalisent une ou des formations avec notre centre peuvent consulter tous les résultats et statistiques relatifs aux stages, en émettant une demande relative au stage à l'adresse : formation@hsegabon.ga.

PASSEPORT ORIENTATION ET FORMATION

Au début de chaque session nous donnons à tous les participants un support aide mémoire qui correspond à la présentation powerpoint faite par le formateur.

A la fin du stage les participants obtiennent leur « Passeport Orientation et Formation » qui regroupe :

- *Les résultats théoriques et pratiques,*
- *Les attestations de formation avec leur photo,*
- *Les dates de fin de validité des formations,*
- *Les supports des cours ou notices techniques,*
- *Et tous les documents que le stagiaire aura rajouté au fur et à mesure (diplômes, CV, résultat visite médicale...).*

FORMATIONS EN LIGNE

Notre plate-forme de formation ouverte à distance, formation@hsegabon.ga a été simplifiée au maximum afin que les stagiaires puissent se former même avec peu de connaissance informatique (en cours de développement).

Ce système permet aux stagiaires de travailler à leur propre rythme d'apprentissage et aux entreprises de former leur personnel en fonction de leur charge d'activité et de leurs besoins.



PREVENTION



EPI EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

OBJECTIFS

- Maitriser les principes de sécurité relatifs aux conditions d'utilisation, de stockage et de vérification des E.P.I.
- **PERSONNES CONCERNÉES**
tout public.

PROGRAMME

1. Réglementation,
2. Casque,
3. Protections auditives,
4. Gants,
5. Chaussures de sécurité,
6. Les vêtements,
7. Protections respiratoires,
8. Le harnais de sécurité,
9. Travaux à proximité de l'eau,
10. Pratique.



L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle, d'une formation adéquate comportant, que de besoin, un entraînement au port de cet équipement.

Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.

INCENDIE : EQUIPIER D'INTERVENTION

EQUIPIER 1ÈRE INTERVENTION

OBJECTIFS

- Acquérir les principes fondamentaux de lutte contre le feu.
- Apprendre à manipuler un extincteur
- Donner l'alerte.
- Comportement à avoir en cas d'évacuation.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Les causes d'incendie
2. Les effets de l'incendie sur l'homme
3. Le triangle de feu
4. Les modes de propagation
5. Les principes d'extinction
6. Les moyens d'extinction
7. L'évacuation

EQUIPIER SECONDE INTERVENTION

OBJECTIFS

- Savoir utiliser les différents moyens de secours sur un feu.
- Comment gérer un incendie ainsi que les notions de prévention.
- Connaître les techniques d'évacuation du bâtiment et le rôle de guide, du serre-file et du chargé d'évacuation.

PERSONNES CONCERNÉES

Equipier de 1ère intervention.

PROGRAMME

1. Réglementation et rôles
2. Les conséquences et les causes d'un incendie
3. Agents extincteurs, système sécurité incendie, désenfumage, explosion...
4. Réaction et résistance au feu
5. La sécurité incendie dans l'établissement
6. Pratique

PREVENTION SANTÉ

OBJECTIFS

- Faire prendre conscience aux compagnons que la journée de travail et la longévité dans l'activité professionnelle sont conditionnées par le sommeil, l'alimentation, l'échauffement, la récupération et la condition physique.
- Donner des outils qui servent à améliorer la santé des compagnons, ou du moins les aident à prendre conscience de leur organisme, en fonction de leur activité professionnelle.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de chantier.

PROGRAMME

1. Le compagnon : un athlète ;
2. Le sommeil : mieux récupérer pour être efficace ;
3. L'alimentation : pour être moins accidentogène et plus performant ;
4. S'échauffer : pour optimiser son travail ;
5. La condition physique : pour rester actif ;
6. Les bonnes postures : pour durer.



PRODUITS DANGEREUX

OBJECTIFS

- Connaître et reconnaître les différents produits dangereux.
- Etre sensibilisé sur les risques liés à leur utilisation.
- Savoir réagir en cas d'exposition.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Aspect réglementaire,
2. Classement et pictogrammes
Depuis le 1er décembre 2010
les pictogrammes,
3. Information et fiches de données
de sécurité (FDS) concernant les
substances dangereuses,
4. Manipulation et stockage changés,
5. Réagir en cas d'exposition.





HABILITATION ELECTRIQUE

QU'EST CE QUE L'HABILITATION ÉLECTRIQUE ?

C'est la reconnaissance, par l'employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Effectuer des opérations sur des installations électriques ou dans leur voisinage entraîne des risques réels pour le personnel. C'est pourquoi le règlement impose que les salariés bénéficient d'une formation à la sécurité contre les dangers des courants électriques et reçoivent un titre d'habilitation délivré par l'employeur.



BS CHARGÉ D'INTERVENTIONS ÉLÉMENTAIRES

OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510.

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Connaître les appareillages électriques.
- Connaître les distances de sécurité et les zones d'environnement.
- Connaître la limite et les procédures d'intervention basse tension.
- Savoir effectuer le remplacement : d'un fusible, d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage.
- Savoir effectuer une intervention basse tension de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.
- Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mis hors tension.
- Savoir effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnes devant remplacer ou raccorder des équipements électriques en basse tension (ex : remplacement d'ampoules ou de fusibles, raccordement de prises de courant, ré-enclenchement sécurités, ...).

PROGRAMME

1. Introduction et réglementation,
2. Notions élémentaires en électricité,
3. Les effets du courant sur le corps humain,
4. Classement des installations,
5. Les zones d'environnement,
6. Les habilitations électriques et leurs définitions,
7. Utilisation et manipulation des matériels et outillages,
8. Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
9. Spécificités liées à l'habilitation BS,
 - Rôles, responsabilités et limites de l'habilitation du chargé d'interventions élémentaires,
 - Respect des instructions et rendre compte de son activité à sa hiérarchie,
 - Les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT,
 - Les moyens collectifs et individuels de protection et leurs limites d'utilisation,
 - Mise en sécurité d'un circuit,
 - Mesures de prévention lors d'une intervention BT,
 - Les documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires,
 - Procédure de remplacement et de raccordement,
10. Pratique?

BE MANŒUVRE

OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510.

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Connaître les appareillages électriques.
- Connaître les distances de sécurité et les zones d'environnement.
- Connaître la limite des manœuvres.
- Savoir effectuer la mise hors service d'un équipement.
- Savoir effectuer une manœuvre de consignation.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel électricien ou non électricien chargé de réaliser des manœuvres d'exploitation autorisées en basse tension.



PROGRAMME

1. Introduction et réglementation,
2. Les effets du courant sur le corps humain,
3. Classement des installations,
4. Les zones d'environnement,
5. Les habilitations électriques, définitions et rôles de chacun,
6. Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique,
7. Protections collectives et individuelles,
8. Mise en sécurité d'un circuit et déroulement d'une VAT,
9. Utilisation et manipulation des matériels et outillages,
10. Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
11. Spécificités liées à l'habilitation BE Manœuvre,
 - Rôles, responsabilités et limites de l'habilitation;
 - Reconnaître les matériels électriques BT et TBT;
 - Informations et documents à échanger ou transmettre;
 - Les instructions de sécurité spécifiques.
12. Pratique.

BC CHARGÉ DE CONSIGNATION

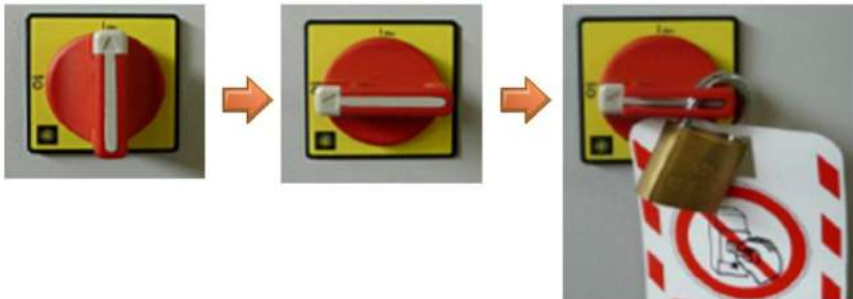
OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510.

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Connaître les distances de sécurité et les zones d'environnement.
- Connaître la limite des consignations.
- Connaître les EPI.
- Savoir assurer une consignation en une étape.

PERSONNES CONCERNÉES

Personne devant réaliser les consignations, déconsignations, mises hors tension et remises sous tension nécessitées par l'exploitation des ouvrages ou des installations basse tension. Cette personne devra gérer les procédures d'accès, de suivi et de contrôle.



PROGRAMME

1. Introduction et réglementation,
 2. Les effets du courant sur le corps humain,
 3. Classement des installations,
 4. Les zones d'environnement,
 5. Les habilitations électriques, définitions et rôles de chacun,
 6. Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique,
 7. Protections collectives et individuelles
 8. Mise en sécurité d'un circuit et déroulement d'une VAT,
 9. Utilisation et manipulation des matériels et outillages,
 10. Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
 11. Spécificités liées à l'habilitation BE Manœuvre,
- Rôles, responsabilités et limites de l'habilitation ;
 - Reconnaître les matériels électriques BT et TBT ;
 - Informations et documents à échanger ou transmettre ;
 - Les instructions de sécurité spécifiques.
12. Pratique.

BR CHARGÉ D'INTERVENTIONS GÉNÉRALES

OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510.

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Connaître les distances de sécurité et les zones d'environnement.
- Connaître la limite des interventions BT générales.
- Connaître les mesures de protection.
- Savoir réaliser un dépannage avec nécessité de consignation.
- Savoir réaliser une connexion/déconnexion.
- Savoir réaliser une pose de nappe.

PERSONNES CONCERNÉES

Personne devant réaliser des opérations de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire et les opérations de connexion et de déconnexion en présence de tension.

Ces interventions BT générales sont réalisées par une personne qualifiée, capable de gérer, en temps réel, l'enchaînement des tâches qu'elle réalise.

PROGRAMME

1. Introduction et réglementation,
 2. Les effets du courant sur le corps humain,
 3. Classement des installations,
 4. Les zones d'environnement,
 5. Les habilitations électriques, définitions et rôles de chacun,
 6. Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique,
 7. Protections collectives et individuelles,
 8. Mise en sécurité d'un circuit et déroulement d'une VAT,
 9. Utilisation et manipulation des matériels et outillages,
 10. Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
 11. Spécificités liées à l'habilitation BE Manœuvre,
- Rôles, responsabilités et limites de l'habilitation ;
 - Reconnaître les matériels électriques BT et TBT ;
 - Informations et documents à échanger ou transmettre ;
 - Les instructions de sécurité spécifiques.

B1-B2-B1V-B2V-B2V ESSAI

OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510.

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Connaître les distances de sécurité et les zones d'environnement.
- Connaître la limite des opérations d'ordre électrique en présence de pièces nues sous tension.
- Connaître les mesures de protection.

Exécutant

- Savoir reconnaître et repérer un environnement à risque.
- Savoir appliquer la prévention du risque électrique dans le cadre des travaux d'ordre électrique.

Chargé de travaux

- Savoir préparer des travaux d'ordre électrique.
- Savoir assurer la direction de travaux confiés à des exécutants.
- Savoir réaliser une deuxième étape de consignation.

PERSONNES CONCERNÉES

Electricien chargé d'exécuter des travaux ou de diriger des travaux d'ordre électrique hors tension, ou dans un environnement consigné ou dans la zone de voisinage simple et/ou des essais sur des ouvrages électriques en basse.

Avoir une formation, une connaissance et une expérience appropriées en électricité adaptées aux opérations confiées.

PROGRAMME

1. Introduction et réglementation,
2. Les effets du courant sur le corps humain,
3. Classement des installations,
4. Les zones d'environnement,
5. Les habilitations électriques, définitions et rôles de chacun,
6. Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique,
7. Protections collectives et individuelles,
8. Mise en sécurité d'un circuit et déroulement d'une VAT,
9. Utilisation et manipulation des matériels et outillages,
10. Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
11. Spécificités liées à l'habilitation BE Manœuvre,
 - Rôles, responsabilités et limites de l'habilitation ;
 - Reconnaître les matériels électriques BT et TBT ;
 - Informations et documents à échanger ou transmettre ;
 - Les instructions de sécurité spécifiques.
12. Pratique.

BE ESSAI

OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510.

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Connaître les distances de sécurité et les zones d'environnement.
- Connaître la limite des essais.
- Connaître les mesures de protection.
- Savoir accomplir des essais électriques seul ou à plusieurs.
- Savoir réaliser une consignation.

PERSONNES CONCERNÉES

Personne devant réaliser des essais de bon fonctionnement à l'issue d'un dépannage, essais de réception d'un ouvrage ou d'une installation, essais expérimentaux...



PROGRAMME

1. Introduction et réglementation,
2. Les effets du courant sur le corps humain,
3. Classement des installations,
4. Les zones d'environnement,
5. Les habilitations électriques, définitions et rôles de chacun,
6. Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique,
7. Protections collectives et individuelles,
8. Mise en sécurité d'un circuit et , déroulement d'une VAT,
9. Utilisation et manipulation des matériels et outillages,
10. Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
11. Spécificités liées à l'habilitation BE Manœuvre,
 - Rôles, responsabilités et limites de l'habilitation ;
 - Reconnaître les matériels électriques BT et TBT ;
 - Informations et documents à échanger ou transmettre ;
 - Les instructions de sécurité spécifiques.
12. Pratique.

BE MESURAGE ET VÉRIFICATION

OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité de la NF C 18-510.

- Connaître les dangers de l'électricité.
- Connaître les règles de mesure.
- Connaître les distances de sécurité et les zones d'environnement.
- Connaître la limite des essais de mesure et des vérifications.
- Savoir accomplir des mesures électriques (intensité, tension, puissance, résistance de terre, continuité, isolement, alternatif, continu).
- Accomplir des vérifications électriques.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel électricien diagnostiqueur ou vérificateur chargé d'accomplir des opérations de mesure et/ou vérification en basse tension sur des installations et des équipements électriques.

PROGRAMME

1. Introduction et réglementation,
 2. Les effets du courant sur le corps humain,
 3. Classement des installations,
 4. Les zones d'environnement,
 5. Les habilitations électriques, définitions et rôles de chacun,
 6. Principes généraux de prévention lors d'une opération électrique,
 7. Protections collectives et individuelles,
 8. Mise en sécurité d'un circuit et déroulement d'une VAT,
 9. Utilisation et manipulation des matériels et outillages,
 10. Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique,
 11. Spécificités liées à l'habilitation BE Manœuvre,
- Rôles, responsabilités et limites de l'habilitation ;
 - Reconnaître les matériels électriques BT et TBT ;
 - Informations et documents à échanger ou transmettre ;
 - Les instructions de sécurité spécifiques.



The background image shows a person in a military-style uniform with a backpack and a gas mask, holding a device. They are standing next to a large piece of equipment with a gas cylinder. The scene is dimly lit, and the overall color scheme is dark green. The text "METIERS & TECHNIQUES" is overlaid in white, bold, sans-serif font. To the right of the text is a solid orange rectangular block.

METIERS & TECHNIQUES

BLINDAGE DE TRANCHÉES

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser les problèmes de sécurité liés à l'utilisation des blindages de tranchées.
- Connaître les techniques de mise en place de blindage par enfilage de planches verticales, caissons, cadres à glissière et palfeuille.
- Connaître ses devoirs et ses responsabilités.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de chantier.

PROGRAMME

1. Définition du blindage,
2. La réglementation,
3. Nature des sols,
4. Les catégories de blindage,
5. Le blindage par boiserie,
6. Les outils de la mise en œuvre,
7. La mise en œuvre,
8. Pompage, remblaiement et compactage,
9. Les précautions pendant et après les travaux,
10. Pratique.



CHARGEMENT, DÉCHARGEMENT & ARRIMAGE DE VÉHICULES

OBJECTIFS

- Savoir aménager et sécuriser des espaces pour les opérations de chargement et de déchargement et organiser le chargement.
- Respecter les gabarits routiers en fonction des matériels à pourvoir.
- Connaître les principes fondamentaux de l'arrimage et les conséquences sur les matériels.
- Avoir un œil préventif sur l'utilisation et le colisage des matériels.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de parc ou de chantier en charge des approvisionnements et des départs de chantier.

PROGRAMME

1. Etat des lieux – rôles et responsabilités,
2. Les véhicules routiers,
3. Les moyens de manutention,
4. Les gestes de commandement,
5. Les principaux matériels transportés,
6. Avant le chargement et le déchargement,
7. Manœuvres et élingage,
8. Pendant le chargement et le déchargement,
9. Après le chargement : l'arrimage 2 modules de formation vous sont proposés,
10. Règles d'or et étude de cas - véhicules poids lourds,
11. Pratique.



COFFREUR BANCHEUR

OBJECTIFS

- Appliquer les consignes de sécurité concernant les déplacements, la prise et la dépose des banches ; assurer l'élingage.
- Assurer la mise en place et le montage des coffrages en bois et moules divers, ainsi que leur étaieement puis le décoffrage et la dépose.
- Réaliser la mise en place des armatures, le coulage du béton.
- Maîtriser l'utilisation des banches métalliques.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout Public

PROGRAMME

1. Coffrages bois,
 - Réaliser un coffrage bois ;
 - Assurer le réglage des coffrages ;
 - Réaliser des ouvrages en béton armé simples ou complexes.
2. Banches métalliques
 - Participer aux opérations de levage avec le grutier ;
 - Réaliser un coffrage en banches métalliques ;
 - Assurer le réglage des coffrages ;
 - Réaliser des ouvrages en béton armé.



DT - DICT : TRAVAUX À PROXIMITÉ DE RÉSEAUX

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation.
- Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage.
- Connaître et respecter les procédures réglementaires d'établissement de la D.T. et la D.I.C.T.

PERSONNES CONCERNÉES

Opérateurs sur chantier.

PROGRAMME

1. Dangers et risques,
2. Aspects réglementaires,
3. Fiches techniques d'intervention,
4. Conduite à tenir en cas de sinistre.



GESTION INFORMATIQUE DES STOCKS

OBJECTIFS

- Comprendre les aspects du métier à travers la connaissance de l'entreprise et des flux logistiques.
- Etre capable de traiter informatiquement les commandes de produits pour assurer leur expédition.
- Effectuer les opérations de réception des commandes fournisseurs.
- Savoir mettre les produits en stock et assurer le suivi du stock, physique et informatique.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Introduction à la logistique,
2. Les acteurs,
3. L'entrepôt,
4. Les matériels,
5. La gestion des stocks,
6. La préparation de commandes,
7. Charge palettisée,
8. Matériels de conditionnement et d'emballage,
9. La fonction réception,
10. La fonction expédition,
11. Logiciels de gestion des stocks,
12. Pratique.



SIGNALEUR CHANTIER (VÉHICULES ET ENGIN)

OBJECTIFS

- Être capable de diriger le conducteur d'un véhicule ou d'un engin, d'interdire l'approche de personnes dans la zone d'évolution, sans mettre sa vie en danger.
- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité.
- Savoir communiquer et s'imposer.

PERSONNES CONCERNÉES

- Personnel chargé de guider les véhicules et les engins ;
- Conducteurs de véhicules ou d'engins.

PROGRAMME

1. Réglementation,
2. Le chantier et ses acteurs,
3. Les manœuvres des engins,
4. Définition des angles morts,
5. Comment s'imposer sans mettre sa vie en danger ? Être vu,
6. Communication, gestes et signaux : Être compris,
7. Pratique.



LECTURE DE PLANSTARIF

OBJECTIFS

- Être capable de lire, interpréter ou contrôler un plan sur le terrain.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de chantier.

PROGRAMME

1. Introduction sur les différents acteurs et documents pour le déroulement et la réalisation d'un projet,
2. Présentation des langages graphiques,
3. Les différentes représentations graphiques,
4. Le dessin technique : principes de base,
5. Présentation générale d'un dossier avec les différents plans qui le constituent,
6. Etudes de cas : analyse d'un dossier.



MAGASINAGE / PRÉPARATION DE COMMANDES

OBJECTIFS

- Effectuer les activités relatives aux mouvements de marchandises transitant dans un magasin de stockage : réception, étiquetage, rangement, repérage des articles, expédition.
- Suivre les stocks et savoir compléter les documents administratifs.
- Connaître et savoir utiliser en sécurité les matériels pour la mise en stock et la préparation de commandes (transpalette, gerbeur et chariot élévateur).
- Traiter et assurer le suivi des commandes fournisseurs.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.



PROGRAMME

1. Introduction à la logistique,
2. Les acteurs,
3. L'entrepôt,
4. Les matériels de stockage et les engins de manutention,
5. La gestion des stocks,
6. La préparation de commandes,
7. Charge palettisée,
8. Matériels de conditionnement et d'emballage,
9. La fonction réception,
10. La fonction expédition,
11. Pratique,
12. Les différentes représentations graphiques,
13. Le dessin technique : principes de base,
14. Présentation générale d'un dossier avec les différents plans qui le constituent,
15. Etudes de cas : analyse d'un dossier.

OUVRIER EN VOIRIES & RÉSEAUX DIVERS

OBJECTIFS

- Réaliser une implantation à l'aide du théodolite dans la limite des tolérances.
- Être capable d'ouvrir et refermer une tranchée et d'utiliser un blindage, de réaliser des travaux de maçonnerie en respectant les repères et niveaux, de poser tous types de bordures, caniveaux, pavés et canalisations.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Topographie - implantation du chantier,
2. Ouverture de tranchées et techniques de mise en place d'un blindage,
3. Maçonnerie,
4. Bordures - revêtements - dalles,
5. Canalisations,
6. Présentation générale d'un dossier avec les différents plans qui le constituent,
7. Etudes de cas : analyse d'un dossier.



SIGNALISATION TEMPORAIRE

OBJECTIFS

- Être capable d'intégrer dans la préparation du chantier, la mise en place d'une signalisation temporaire en ville et hors agglomération, conformément à la réglementation en vigueur.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Principes fondamentaux,
2. Les catégories de la signalisation temporaire Livre I – 8ème partie de l'instruction,
3. Les caractéristiques de la signalisation temporaire interministérielle sur la signalisation,
4. L'organisation du chantier routière « Signalisation temporaire »,
5. Vêtements et véhicules,
6. Règles et schémas d'implantation en agglomération et hors agglomération,
7. Pratique.



TOPOGRAPHIE (NIVELLEMENT)

OBJECTIF

- Être capable de lire, interpréter ou contrôler un plan sur le terrain.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Matériels et termes employés,
2. Les unités de mesure, méthodes et calculs,
3. Maniement du matériel,
4. Mise en station d'un niveau à lunette,
5. Matérialisation d'un trait de niveau,
6. Lecture sur mire et lecture stadimétrique,
7. Principes du nivellement direct, du rayonnement et d'un cheminement,
8. Tolérance et compensation,
9. Réaliser un cheminement simple et un cheminement fermé,
10. Portées égales,
11. Contrôle du niveau à lunette,
12. Calculs et tenue du carnet,
13. Réaliser une implantation altimétrique simple,
14. Réaliser une implantation d'une cote d'altitude donnée,
15. Réaliser un nivellement par rayonnement.





LEVERAGE

CHARGÉ OU CHEF DE MANŒUVRE

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de réaliser des élingages en sécurité.
- Être capable de choisir et de juger de l'état des élingues et des accessoires mis à disposition.
- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité.
- Savoir communiquer, avec les conducteurs des engins de levage.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de chantier.

PROGRAMME

1. Réglementation et responsabilités,
2. Les moyens de levage,
3. Les élingues,
4. Les accessoires,
5. La C.M.U.,
6. Calcul de la masse,
7. Le centre de gravité,
8. Le calcul des forces,
9. Communication, gestes et signaux,
10. Méthodologie de l'élingage,
11. Vérifications,
12. Que faire en cas d'accident ?
13. Pratique.



ELINGAGE COMPLEXE

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de réaliser des élingages en sécurité.
- Être capable de choisir et de juger de l'état des élingues et des accessoires mis à disposition.

PERSONNES CONCERNÉES

Personnel de chantier.

PROGRAMME

1. Réglementation et responsabilités,
2. Les moyens de levage,
3. Les différents types d'élingues & manilles,
4. La C.M.U.,
5. Calcul de la masse,
6. Le centre de gravité,
7. Le calcul des forces,
8. Gestes et signaux,
9. Méthodologie de l'élingage,
10. Vérifications,
11. Pratique.



GRUE PUISATIER

OBJECTIF

- Effectuer l'ensemble des manœuvres de conduite d'une grue de puisatier en toute sécurité.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Les principaux modes de commande et d'équipements,
2. Les notions élémentaires d'équilibre,
3. La technologie et la stabilité des grues de puisatier,
4. Les règles relatives à l'implantation,
5. L'exploitation de la grue,
6. La prise de poste et la fin de poste,
7. Vérifications,
8. Pratique.



MANUTENTION DE CHARGES SUSPENDUES

OBJECTIFS

- Connaître et appliquer les règles de sécurité et de stabilité lors des opérations de levage de charges, au moyen d'un chariot de manutention et des équipements de levage adaptés.
- Savoir lire et interpréter des abaques de charges.
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques afin de réaliser des élingages en sécurité.
- Être capable de choisir ou de juger de l'état des élingues et des accessoires mis à disposition.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Réglementation liée à la conduite des engins,
2. Conformité des engins,
3. Les engins pour la manutention de charges suspendues,
4. Règles de stabilité,
5. Abaques de charges,
6. Risques particuliers,
7. Méthodologie d'élingage,
8. Récapitulatif,
9. Pratique.



PORTIQUES & PONTS ROULANTS

OBJECTIF

- Être capable d'utiliser les ponts roulants, portiques et semi-portiques en toute sécurité.

PERSONNES CONCERNÉES

Tout public.

PROGRAMME

1. Aspects réglementaires,
2. Présentation et description,
3. Exemple de d'appareils suivant les secteurs d'activité,
4. Les principaux risques,
5. Vérifications,
6. Communication,
7. Règles d'élingage,
8. Conduite à tenir en cas d'accident,
9. Pratique (conduite et manœuvres).



TRAVAUX EN HAUTEUR



leEEAT
Le Syndicat
des Entrepreneurs
2021

CONSOLE PIGNON (PLATE FORME DE TRAVAIL EN ENCORBELLEMENT)

MONTAGE - UTILISATION

OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux liés aux P.T.E et aux attaches volantes.
- Savoir déplier, accrocher en façade et replier une PTE.
- Savoir manipuler les accessoires et les supports.
- Savoir vérifier si la P.T.E est correctement posée, et en sécurité, remonter les informations à la hiérarchie

MONTAGE - VERIFICATION

OBJECTIFS

- Connaître les fondamentaux liés aux P.T.E et aux attaches volantes.
- Connaître les contraintes d'utilisation normales ou particulières des PTE et des accessoires.
- Réaliser une étude préalable d'adéquation.
- Vérifier le contenu du plan de calepinage, suivant un cahier des charges

PERSONNES CONCERNEES

Personnel d'encadrement.

PROGRAMME

1. Etat des lieux
2. Rôles et responsabilités de chacun
3. Définitions et descriptions
4. Mise en œuvre
5. Vérification et suivi
6. Exploitation
7. Pratique

PERSONNES CONCERNEES

Personnel d'encadrement.

PROGRAMME

1. Etat des lieux
2. Rôles et responsabilités de chacun
3. Définitions et descriptions
4. Etude d'adéquation
5. Plan de calepinage
6. Mise en œuvre
7. Vérification et suivi
8. Exploitation
9. Pratique

ECHAFAUDAGE FIXE

MONTAGE

OBJECTIFS

- Être capable d'exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention les différentes phases liées au montage à l'utilisation et au démontage des différents types d'échafaudages de pied.

RECEPTION

OBJECTIFS

- Connaître parfaitement la réglementation relative aux échafaudages et les règles de montage afin d'assurer les différentes phases liées aux vérifications de mise ou remise en service et les vérifications journalières d'un échafaudage de pied.

PERSONNES CONCERNEES

Tout public

PROGRAMME

1. Les faits marquants
2. Textes réglementaires
3. Le rôle de chacun
4. Présentation des échafaudages fixes
5. Avant le montage
6. Pendant le montage
7. Après le montage
8. Le démontage
9. Infos en plus
10. Mises en pratique : montage et démontage d'échafaudages

PERSONNES CONCERNEES

Tout public

PROGRAMME

1. Les faits marquants
2. Textes réglementaires
3. Le rôle de chacun
4. Présentation des échafaudages fixes
5. Avant le montage
6. Pendant le montage
7. Vérifications de conformité
8. Le démontage
9. Infos en plus
10. Montage et réception d'échafaudages de pied

ECHAFAUDAGE FIXE (DE PIED)

UTILISATION

OBJECTIFS

- Être capable d'utiliser un échafaudage de pied, dans le respect des règles de sécurité et de prévention.

PERSONNES CONCERNEES

Tout public

PROGRAMME

1. Les faits marquants
2. Textes réglementaires
3. Le rôle de chacun
4. Présentation des échafaudages fixes
5. Règles d'utilisation en sécurité
6. Classes des échafaudages
7. Mises en pratique des règles de sécurité

EQUIVALENCES ET DUREES

	POSTES OCCUPÉS	Monteur	Vérificateur	Utilisateur
FORMATIONS	Montage / Démontage	×	2 jours (monteur)	4 jours (novice)
	Vérification	2 jours	×	4 jours
	Utilisation	1 jour	1 jour	×

ECHAFAUDAGE ROULANT : MONTAGE, DÉMONTAGE, MODIFICATION, VÉRIFICATION ET UTILISATION

OBJECTIFS

- Être capable d'exécuter dans le respect des règles de sécurité et de prévention les différentes phases liées au montage et au démontage des échafaudages roulants.
- Connaître la réglementation relative aux échafaudages afin d'assurer les différentes phases liées aux vérifications de mise en service et journalières.
- Être capable d'utiliser des échafaudage roulants, dans le respect des règles de sécurité et de prévention.

DUREES

Personnes novices : 2 jours

Personnes expérimentées : 1 jour

PERSONNES CONCERNEES

Tout public

PROGRAMME

1. Les faits marquants
2. Textes réglementaires
3. Le rôle de chacun
4. Les échafaudages roulants
5. Avant le montage
6. Pendant le montage
7. Après le montage
8. Les règles d'utilisation
9. Le démontage
10. Infos en plus
11. Pratique



HARNAIS DE SÉCURITÉ

OBJECTIFS

- Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.
- Savoir utiliser le harnais en toute sécurité, en connaissant ces différentes fonctions, ses limites d'utilisation, son stockage et son entretien.

PERSONNES CONCERNEES

Tout public

PROGRAMME

1. Réglementation sur les travaux en hauteur
2. Moyens de protection collective
3. Dispositifs d'ancrage
4. Organes de liaison
5. Harnais de sécurité
6. Le choix du dispositif de protection individuelle
7. Vérifications et contrôles
8. Pratique



INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Article R.4323-61 du Code du travail

Lorsque des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en oeuvre, la protection des travailleurs doit être assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus de 1 mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute de plus grande hauteur.

TRAVAUX EN HAUTEUR

OBJECTIFS

- Identifier et évaluer les risques de chute selon le lieu de travail, son environnement et la nature des travaux à réaliser.
- Maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, travaux et déplacements en hauteur, reconnaître les moyens de protection appropriés aux conditions de travail et utiliser les équipements de protection individuelle.

PERSONNES CONCERNEES

Tout public

PROGRAMME

1. Statistiques accidents et les facteurs de chutes
2. Le cadre réglementaire
3. Protections collectives et conditions d'utilisation des équipements pour les travaux temporaires en hauteur
4. Harnais de sécurité : analyse de la situation et de l'environnement, conditions d'utilisation
5. Pratique (harnais de sécurité)



TOUR D'ÉTAIEMENT

MONTAGE - UTILISATION

OBJECTIFS

- Connaître les notions fondamentales rattachées aux tours d'étaieiment.
- Savoir délimiter et mettre en sécurité la future zone de montage à partir des directives données par le chef monteur.
- Estimer si les pièces à mettre en place sont en état ou non.
- Savoir monter et démonter, une tour à partir d'une cinématique de Notice de fabricant.
- Savoir réaliser un auto-contrôle suite à un montage.
- Savoir faire remonter les informations à l'encadrement, lors de situations anormales

PERSONNES CONCERNEES

Compagnons et chef d'équipe.

PROGRAMME

1. Statistiques accidents
2. Textes réglementaires
3. Description des tours d'étaieiment
4. Utilisation des tours d'étaieiment
5. Avant le montage
6. Pendant le montage
7. Après le montage
8. Décintrage, ripage, levage et démontage
9. Réflexion
10. Pratique



TOUR D'ÉTAIEMENT

ADEQUATION - VERIFICATION

OBJECTIFS

- Connaître les notions fondamentales rattachées aux tours d'étaieement.
- Conduire la réflexion pour connaître les besoins et les contraintes en vue de déterminer les hypothèses de charges.
- Interpréter les documents liés au montage et démontage des tours.
- Connaître les procédures de montage et démontage en sécurité, afin de diriger les opérations.
- Effectuer les vérifications et le suivi des tours.

PERSONNES CONCERNEES

Personnel d'encadrement.

PROGRAMME

1. Statistiques accidents
2. Textes réglementaires
3. Description des tours d'étaieement
4. Utilisation des tours d'étaieement
5. Avant le montage
6. Pendant le montage
7. Après le montage
8. Décintrage, ripage, levage et démontage
9. Réflexion
10. Pratique



PREVENTION & SECOURS CIVIQUES SAUVETEUR ET SECOURISTE DU TRAVAIL + SECOURS À PERSONNE + INITIATION AUX TECHNIQUES DE RELEVAGE ET DE BRANCARDAGE + TECHNIQUES DE DÉGAGEMENTS D'URGENCE DE VICTIME

- ☒ Être capable dans un environnement professionnel, de porter assistance à un malade ou à un blessé en attendant les secours spécialisés ;
- ☒ Permettre à l'entreprise de se conformer aux obligations du code du travail ;
- ☒ Intervenir immédiatement et efficacement sur un lieu d'accident ;
- ☒ Protéger et prévenir les risques professionnels dans son entreprise.

CONTENU

La formation porte sur le traitement des hémorragies, de l'étouffement, des malaises, des brûlures, fractures et plaies, de la victime inconsciente et de la réanimation cardio pulmonaire.

- Le rôle de sauveteur secourisme du travail
- Le cadre juridique de l'intervention du SST
- Rechercher les risques pour protéger
- Examiner pour faire alerter
- Alerter ou faire alerter
- Secourir
- La démarche d'intervention du SST
- La protection et la réduction des risques
- L'acte en cas d'étouffement d'une personne
- L'acte en cas de saignement abondant d'une personne
- L'acte en cas de coma
- L'acte en cas d'absence ou de difficulté de respiration

Les principales actions

- Protéger
- Protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter

- De faire alerter à informer
- Secourir
- Dégager une victime d'une zone dangereuse (en Urgence).
- Sortir une victime inconsciente d'un véhicule.
- Réalisation du pont néerlandais à 3 ou à 4 (Brancardage).
- La maîtrise des gestes techniques + Evaluation des participants

POPULATION CIBLE

- Les personnes désireuses d'acquérir des compétences en SST.
- Tout membre du personnel SST souhaitant renforcer et se perfectionner.

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

02 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs- ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS

□ L'analyse des risques professionnels permet de repérer les risques critiques auxquels peuvent être exposés les salariés dans l'exécution d'un travail.

□ C'est la base de toute démarche de prévention. Cette formation permet de réaliser l'évaluation de risques sante-sécurité au travail (SST), y compris les risques psycho-sociaux, contenus dans la réalisation d'une opération. Et au-delà du constat et de la prise de mesures compensatoires adéquates, elle aide à structurer le programme de prévention dans une logique de maîtrise des risques continus, par l'ensemble des acteurs concernés dans la réalisation des opérations au sein des entreprises.

CONTENU

Les enjeux de l'évaluation des risques professionnels

- Le contexte juridique et réglementaire.
- Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux, dommage...
- Les objectifs directs et indirects d'une évaluation des risques sante- sécurité.
- La notion de pénibilité au travail : les postes concernés. Mettre en œuvre l'analyse des risques.
- Définir le périmètre de l'étude.
- Préparer l'analyse en amont : recueil des données liées à l'opération et à l'environnement.
- Organiser les groupes de travail et l'analyse/observation sur le terrain
- Identifier les différents dangers et risques
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts: évaluation de la gravité et de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger,
- Cas particulier des risques psycho-sociaux et autres risques : explosion, incendie, atmosphère confinée, foudre ...
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants.
- Notion du travail en équipe dans la réalisation de l'analyse des Risques Professionnel.
- Analyse des Risques liées à une activité donnée.
- Exercices pratiques.
- Evaluation des participants.

Objectifs de l'analyse de risques:

- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
- Réduire la gravité en prévoyant des actions de protection.
- Formaliser le plan de maîtrise du risque:
 - o Planifier les actions, clarifier les responsabilités partagées;
 - o Rédiger une fiche individuelle de prévention des expositions à la pénibilité.
 - o Rédiger sa grille d'analyse,

POPULATION CIBLE

Les personnes impliquées dans la prévention des risques.

- Tout membre du personnel ayant à manipuler utiliser et stocker des agents chimiques dangereux.

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

03 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

FORMATION CONDUITE DEFENSIVE DES POIDS LOURDS, BUS DE TRANSPORT ET VEHICULES LEGERS

- ☒ Connaître les différents principes de conduite défensive, connaître les différentes causes d'accidents de la circulation,
- ☒ Renforcer la capacité du conducteur à détecter et mesurer le risque afin d'éviter les accidents,
- ☒ Identifier les risques routiers et en prendre conscience,
- ☒ Modifier son comportement au volant.

CONTENU

Pédagogie :

Evaluation de conduite individuelle
Exposés et débats étayés par : des projections vidéo et schémas ainsi, pratiques sur le terrain.

PROGRAMME

- 1/ Généralités sur les risques routiers
 - Les enjeux de l'insécurité routière pour l'entreprise
 - La typologie des accidents (trajet, mission, de droit commun, etc)
 - Les statistiques et conséquences (humaines, sociales, économiques, juridiques, etc).
- 2/ L'aspect réglementaire
 - Le code de la route : les différentes infractions ;
 - Les règlements d'entreprises ;
 - Les responsabilités de chacun.
- 3/ Le véhicule
 - Le choix du véhicule, adaptation aux missions, aménagements, matériels de sécurité ;
 - L'entretien et les vérifications (établissement d'une fiche d'inspection journalière pour chaque participant) ;
 - Le chargement du véhicule, réglementation et impact sur la conduite.
- 4/ L'environnement
 - L'infrastructure routière, les signalisations.
- 5/ Le conducteur
 - L'état physique du conducteur. Alcoolémie/Drogue : utilisation des lunettes diurne utilisées par la sécurité routière française
 - L'installation du conducteur et des passagers Vidéo ;
 - Les règles de principes de la conduite défensive ;
 - Les Dangers au volant ;
 - L'alcool.

- 6/ Le comportement au volant ;
 - L'utilisation du téléphone avec ou sans kit main libre ;
 - Les activités à risques, conduite à tenir en cas de panne, incident, accident matériel et/ou corporel.

7/ Organisation des déplacements

- La planification des tournées ;
- Le choix et repérage des itinéraires ;
- L'appréciation des distances parcourues ;
- Le temps de conduite ;
- Les vitesses Vidéo « Appréciation des gains de temps par rapport à la vitesse » ;
- L'anticipation sur les temps de pause.

8/ Contrôle des connaissances théoriques

- Remise d'un questionnaire type « Q.C.M » pouvant intégrer certaines exigences des pétroliers.

POPULATION CIBLE

- ☒ Toute personne titulaire d'un permis de conduire.
- ☒ Nous formons aussi les personnes ne sachant ni lire ni écrire)

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

02 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises..

L'ARBRE DES CAUSES OUTILS D'ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

PÉDAGOGIE

Exposés-études de cas-utilisation de vidéo.

PROGRAMME

1/ Accident de travail.

- Définition
- Les statistiques
- Les explications courantes suite aux accidents
- Le mécanisme de l'accident

2/ La méthode de l'arbre des causes.

- La recherche des faits
- Les interviews
- L'enchaînement des faits.
- La réalisation du diagramme
- Le choix des solutions

POPULATION CIBLE

Toute personne amenée à animer un groupe d'analyse d'incident ou d'accident.

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

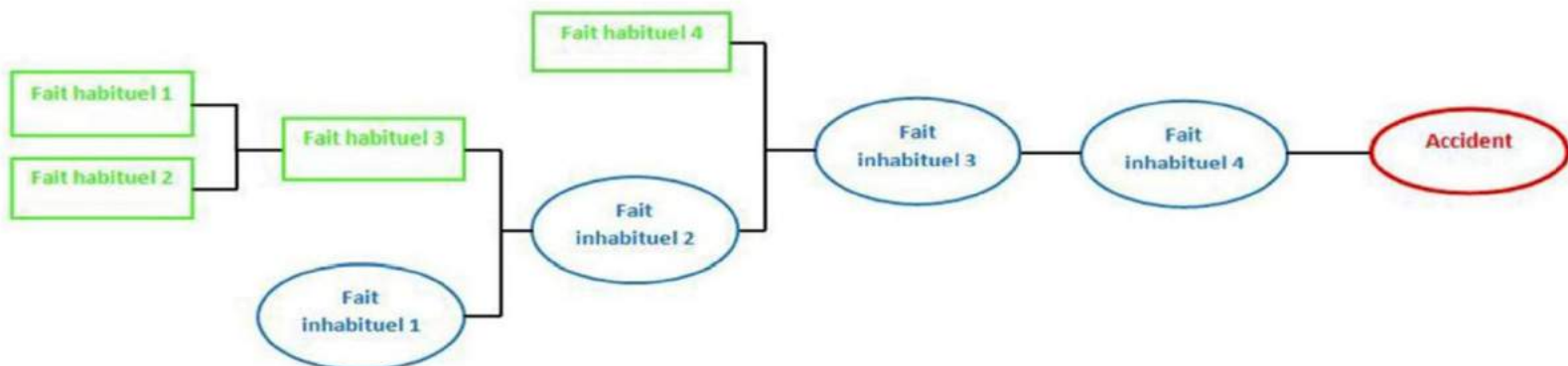
03 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



FORMATION DES FORMATEURS

- S'approprier des fondements de la fonction de formateur
- Elaborer une action de formation
- S'entraîner à l'animation
- Gérer les situations difficiles en animation

La préparation d'une action de formation

- Concevoir un objectif pédagogique et formatif
- Définir une méthode
- Définir et concevoir les outils pédagogiques
- Elaborer des supports pédagogiques

Le déroulement d'une formation

- Les différentes techniques d'animation
- Le matériel de l'animation
- Le cadre et les règles de l'animation

Démarrer, conduire et conclure un stage

- Le groupe et son fonctionnement
- Les styles de communication dans le groupe
- Les différents comportements du groupe
- Motiver en salle
- Le management personnel (gérer le trac, le stress, les émotions, les conflits)

La conclusion d'une action de formation

- Elaborer une fiche d'évaluation
- Recueillir le feed-back
- Evaluer les acquis de la formation
- Evaluer l'efficacité de la formation
- S'auto-évaluer

POPULATION CIBLE

Toute personne amenée à animer une formation

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

05 Jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE DES ENGIN DE MANUTENTION

☒ Donner au stagiaire la capacité d'utiliser en toute sécurité un ou des engins de manutention à conducteurs portés, dans le cadre de sa profession

Prévention des risques professionnels – théorie

- Les risques liés à l'utilisation d'engins de manutention,
- Les principales causes d'accidents et localisations des dommages corporels,
- Illustrations des principales causes d'accidents,
- Les équipements de protection individuelle,
- Les produits dangereux, leur signalisation (pictogrammes) et règles de sécurité.

Cadre réglementaire

- Les obligations droits et responsabilités de l'utilisateur,
- Les principales obligations des employeurs,
- Les instances et organismes de prévention.
- Les organismes de contrôle et de certification.

Les différents types d'appareils

- Présentation d'un appareil type,
- Présentation des principaux organes de service et de sécurité, la connaissance des caractéristiques techniques des appareils.

Le fonctionnement de l'appareil

- Les opérations de vérifications périodiques et vérifications préalables à l'utilisation,
- La conduite et autres règles de circulation en entreprise,
- S'assurer de la correspondance entre la capacité de son appareil et l'action à mener,
- Evaluer les conditions de conduite (état du sol, ...) et les distances de freinage,
- Connaître la capacité de son appareil (plaque de charge, hauteur de levage, poids...) et adapter sa conduite.

EXERCICES PRATIQUES

- Vérifications techniques du matériel avant utilisation,
- Opérations de manutention,
- Savoir manœuvrer son appareil (marche avant, arrière, virage et position sécurité à l'arrêt),
- Lever/déposer une palette,
- Charger/décharger une palette au sol ou des charges, ainsi que dans un camion,
- Présentation des exercices pratiques,
- Explication des consignes,
- Réalisation de l'exercice,
- Accompagnement,
- Evaluation des candidats.

Délivrance de l'autorisation de conduite par l'Employeur exclusivement)

POPULATION CIBLE

Chaque salarié majeur destiné à utiliser un (ou des engins de manutention à conducteur porté dans le cadre de sa profession).

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

05 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



ARRIMAGE ET CONDITIONNEMENT DE CHARGES SUR VEHICULES

- Respecter les règles techniques lors de l'arrimage des charges
- Pratiquer correctement l'arrimage des charges
- Règles de circulation sur la voie publique et sur pistes

PROGRAMME

- 1/ Règlementation,
- 2/ Analyse des risques,
- 3/ Caractéristique du véhicule,
- 4/ Nature des charges,
- 5/ Positionnement des charges, stabilité,
- 6/ Règles et techniques d'arrimage,
 - . Mode d'amarrage.
 - . Principaux accessoires d'amarrage.
 - . Choix des accessoires.
- 7/ Arrimage de charges spécifiques
 - . Conteneurs.
 - . Citernes d'eau.
 - . Produits en béton, en bois, papier. Produits sidérurgiques.
 - . Palettes. Engins de terrassement.
 - . Machines.
- 8/ Formation pratique avec examen en continu
 - . Réalisation d'arrimages courants.
 - . Contrôle des connaissances et du savoir-faire.

Nota : Les stagiaires doivent être munis d'une tenue de travail, d'un casque, de chaussures, de lunettes et de gants de sécurité.

POPULATION CIBLE

Toute personne appelée à arrimer des charges avant transport (manutentionnaires, conducteurs d'engins de terrassement, transporteurs routiers).

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

02 jours (théorie - pratique)

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



HYGIENE & SECURITE ALIMENTAIRE « CATERING »

- ☒ Identifier les grands principes de la réglementation avec la restauration commerciale ;
- ☒ Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène en restauration commerciale;
- ☐ Mettre en œuvre les principes d'hygiène en restauration collective sur sites.

Aliments et risques pour le consommateur

- ☐ Les dangers microbiens,
- ☐ La microbiologie des aliments,
- ☐ Les dangers microbiologiques dans l'alimentation,
- ☐ Les moyens de maîtrises des dangers microbiologiques,
- ☐ Les autres dangers potentiels.

Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale (ciblée restauration commerciale):

- Les notions de déclaration, agrément, dérogation à l'obligation d'agrément,
- L'hygiène des denrées alimentaires,
- L'arrêté en vigueur relatif aux règles sanitaires , applicables aux activités de commerce de détail,
- L'arrêté en vigueur relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail,
- Les contrôles officiels.

Le plan de maîtrise sanitaire (PMS)

- Les BPH,
- o L'hygiène du personnel et de la manipulation des aliments,
- o Le respect des températures de conservation, cuisson et refroidissement,
- o Les durées de vie (date limite de consommation, date limite d'utilisation optimale),
- o Les procédures de congélation/décongélation,
- o L'organisation,
- o Le rangement,
- o La gestion des stocks,
- o Sécurité lié au transport des aliments (conduite à tenir).

Les méthodes et outils de prévention Pratiques:

- Inspection d'audits ;
- Communication ;
- Procédures ;
- Constat d'anomalies ;
- Plan d'actions d'amélioration / correction ;
- Création de zones de quarantaine ;
- Ségrégation des Aliments et des Produits ; d'Entretien (PDE).

POPULATION CIBLE

Camp-boss, chef-Cook, cabinier, buandier, magasinier, HSE, boulanger ☐ pâtissier, autres

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

05 jours (théorie - pratique)

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT DE VEHICULES ET MATERIEL

Objectifs pédagogiques

Etre capable de conduire une grue auxiliaire de chargement de véhicules (GACV) en respectant les règles de sécurité.

Personnes concernées – Prérequis

Toute personne justifiant d'une expérience significative dans la conduite de grue auxiliaire de chargement de véhicules et présentant les aptitudes médicales requises, savoir lire et parler la langue française ; âge minimum : 18 ans ; avoir le permis de conduire adapté à la catégorie du véhicule.

Validation de la formation

Après examen :

- Avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite en application de l'article R 4323-56 du code du travail.

PROGRAMME

1/ Formation théorique et pratique :

Le métier de conducteur de grue auxiliaire de chargement de véhicules : responsabilités, réglementation.

Technologie :

- Terminologie, caractéristiques et technologies des grues auxiliaires de chargement de véhicules,
- Equilibres et nature des charges, répartition des forces, notion de centre de gravité,
- Notion d'élingage,
- Technologie des appareils et accessoires de levage.

Règles de conduite et d'utilisation :

- Conduite de stabilité,
- Vérification à la prise et en fin de poste,
- Gestion conventionnelle et commandement,
- Consignes de sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules,
- Consignes de sécurité sur chantier et lors de livraisons.

Opération de prise et de fin de poste,

- Formalisation des résultats de l'examen journalier,

- Prises, déplacements et dépose de charges,
- Mouvements composés à vide et en charge,
- Elingage et manutention complexe de charge,
- Travaux d'entretien courant sur la grue auxiliaire de chargement de véhicules.

3/ Examen :

Contrôle de connaissances et du savoir-faire de chaque stagiaire. Logistique à fournir par chaque stagiaire : Tenue de travail, chaussures de sécurité, gants. La partie pratique se réalisera sur un engin fourni par les soins de l'entreprise. L'engin devra être conforme aux normes de sécurité et être doté d'un certificat de contrôle datant de moins de 6 mois, ainsi que de toute documentation afférente.

Pédagogie

Formation en salle (exposé, question et exercices) et application pratiques sur une grue auxiliaire de chargement de véhicules

EFFECTIF

6 Personnes, réparties en 2 groupes
de 3 personnes maxi

DUREE

05 jours (théorie - pratique)

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs- ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



PERMIS DE TRAVAIL

- Connaitre les divers permis de travail utilisables dans l'entreprise ;
- Mener l'évaluation des risques en communs ;
- Evaluer les moyens de protection collectifs et individuels à mettre en œuvre ;
- Savoir remplir les permis en collaboration avec les intervenants ;
- Assurer le suivi des travaux.

CONTENU

- Le permis de travail,
- Le permis feu (utilisation d'une source de chaleur, ex : soudure...),
- Le permis de travail en espace confiné,
- Le permis de travail en hauteur,
- Le permis pour travail d'excavation ou de perçage,
- L'évaluation des risques liés à la co-activité,
- Choisir les moyens de protection adaptés ,
- Comment remplir les divers permis de travail,
- Les permis complémentaires associés,
- La visite terrain,
- L'analyse des risques,
- Le processus d'émission du PTW,
- La consignation et la déconsignation,
- L'audit du PTW,
- La suspension, la reconduction et la clôture du PTW.

POPULATION CIBLE

Cette formation s'adresse essentiellement aux différents salariés de l'entreprise.

EFFECTIF

6 à 10 Personnes

DUREE

03 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



PLAN DE PREVENTION PREVENTION DES RISQUES EN CAS D'INTERVENTION D'ENTREPRISES EXTERIEURES

Identifier les obligations légales associées au plan de prévention.

- Savoir élaborer et mettre en œuvre un plan de prévention pour garantir la maîtrise des risques liés aux entreprises extérieures

CONTENU

1 - Dimension réglementaire

- Le périmètre du plan de prévention : dans quels cas précis l'engager ?
- Les obligations des entreprises : celle qui effectue les travaux, celle qui accueille les travaux.
- Ce que doit contenir un plan de prévention ; quelles sont les rubriques incontournables et les documents associés ?
- Les responsabilités pénales et administratives ; la jurisprudence.

2 - Rédiger son plan de prévention

- Planifier : identifier les étapes clés.
- Mener l'inspection préalable sur le terrain : les éléments essentiels à recueillir et vérifier.
- Réaliser l'analyse commune des risques, (ceux associées à la coactivité et ceux liés aux réalisations des travaux).
- Formaliser son analyse de risques, les documents obligatoires.
- Communiquer son plan de prévention.

3 - Assurer la maîtrise des risques identifiés

- Mettre en place et suivre un plan de prévention pertinent pour maîtriser les risques.
- Rédiger des documents applicables par les entreprises extérieures sur le terrain.
- Contrôle pendant l'intervention de l'entreprise extérieure.
- Obligations liées aux salariés des entreprises extérieures. Mettre à jour l'analyse de risques.

- Pratique en sous-groupe pour faciliter l'appropriation des contenus sur des cas pratiques Sessions Inter 2020 - Pour organiser cette formation chez vous en Intra, merci de nous communiquer vos dates – Référence.
- Pratique en sous-groupe pour faciliter l'appropriation des contenus sur des cas pratiques
- Sessions Inter 2020 - Pour organiser cette formation chez vous en Intra, merci de nous communiquer vos dates - Référence 9062Les points forts de la formation
- Documentation numérique en ligne.
- Rédaction du protocole de sécurité, chargement et déchargement de marchandises : arrêté du 26/04/96.
- Après - Mise en œuvre en situation de travail - AFEST compatible
- Programme de renforcement par mail. Les points forts de la formation
- Documentation numérique en ligne.
- Présentations d'exemples concrets de plan de prévention.
- Présentations d'exemples concrets de plan de prévention.

POPULATION CIBLE

Responsable Sante-sécurité/ Préventeur.
Responsable travaux neufs et maintenance.

DUREE
90 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs- ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

RENFORCEMENT HSE CHEF D'EQUIPE TRAVAUX

- Améliorer la mise au travail des équipes de chantier ;
- Améliorer ses méthodes de management du personnel ;
- Maîtriser les bonnes pratiques du métier.

CONTENU

- Le formateur accompagne les chefs d'équipe sur le chantier pour la mise en situation au travail.
- En début de session, le formateur décline le contexte de la formation et les objectifs pédagogiques associés.
- En temps réel, sur le chantier, le formateur :
 - Analyse les méthodes de management des équipes lors de la mise en situation.
 - Analyse le comportement des chefs d'équipe et de l'ensemble des intervenants
 - Evalue les chefs de chantier sur l'identification des risques et incidents potentiels sur leur environnement de travail
 - Evalue le savoir-être et savoir-faire dans les domaines HSE (Hygiène Sécurité Environnement) des chefs d'équipes et des intervenants
 - En fin de session, le formateur réalise un bilan avec l'ensemble des intervenants afin de valoriser les points positifs des actions et prises de décisions des chefs de chantier et mettre en évidence les points à améliorer.

Le stage est adapté à l'activité de l'entreprise utilisatrice ainsi qu'à l'environnement de travail de l'équipe en place (industries chimiques, pétrochimiques, secteur nucléaire, BTP, etc.).

CERTIFICAT DE FIN DE FORMATION

HSE-GABON remettra, à la fin de la formation, un bilan et une évaluation de réussite à la formation « Renforcement HSE Chef d'équipe » sur les critères suivants :

- Evaluation de la proactivité des intervenants sur l'identification des risques et incidents potentiels sur leur environnement de travail
- Evaluation des méthodes de mise au travail et de management des équipes
- Evaluation du savoir-être et savoir-faire dans les domaines HSE (Hygiène Sécurité Environnement)

POPULATION CIBLE

Toute personne encadrant du personnel HSE/Chef de chantier/Chef d'équipe/Chef de service/Directeur

DUREE

03 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



SURVEILLANT DE CAPACITE

- Connaître les règles de sécurité applicables lors d'intervention en capacités ;
- Evaluer les risques face à un travail en capacités ;
- Maitriser les procédures d'alerte et d'évacuation de la capacité.

CONTENU

- Les capacités ;
- Définition ;
- Les risques rencontrés dans les capacités ;
- La signalisation ;
- Les panneaux ;
- Le badge ;
- Les missions du Surveillant ;
- En cas d'évènements ;
- Le périmètre de surveillance ;
- Le matériel du surveillant ;
- Les habilitations / Formations.

CERTIFICAT DE FIN DE FORMATION

- Un questionnaire est distribué en fin de formation afin d'évaluer les acquis des stagiaires.
- HSE-GABON remettra, à la fin de la formation, un certificat de réussite à la formation "Surveillant trous d'hommes".

POPULATION CIBLE

Tout salarié de l'entreprise amené à surveiller des travaux en capacité.

DUREE

01 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

UTILISATION DES EXPLOSIMETRES

- Maîtriser l'utilisation d'un explosimètre individuel et, ou collectif

CONTENU

- Les notions de base ;
- Le triangle de feu ;
- L'explosion ;
- Le point éclair ;
- Le point d'auto inflammation ;
- Les zones non feu ;
- La LIE et LSE ;
- Les zones ATEX ;
- L'oxygène ;
- L'utilisation de l'explosimètre ;
- Les exemples de travaux ;
- Les exercices pratiques d'utilisation d'explosimètre.

CERTIFICAT DE FIN DE FORMATION

- Un questionnaire est distribué en fin de formation afin d'évaluer les acquis des stagiaires.
- HSE-GABON remettra, à la fin de la formation, un certificat de réussite à la formation « Utilisation d'explosimètre ».

POPULATION CIBLE

Tout salarié de l'entreprise amené à utiliser des explosimètres.

DUREE

01 Jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



RESPONSABLE SANTE-SECURITE INTÉGRER SA NOUVELLE FONCTION SANTE SÉCURITÉ ET METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION

- Acquérir les connaissances clés pour mener à bien sa mission de responsable santé-sécurité, être source de propositions pour conduire une démarche de prévention pertinente.
- Intégrer les grands principes de la réglementation liés à la santé sécurité au travail (SST)
- Mettre en œuvre les principes de management selon l'ISO 45001 pour améliorer la performance SST de l'entreprise.

CONTENU

PARTIE 1 : Le responsable santé-sécurité au travail (SST) (3 jours)

- 1 - Le Responsable SST, les enjeux de la fonction
 - Préciser ses missions. Clarifier son rôle dans l'organisation. Piloter l'application des principes généraux prévention.
- 2 - Les Référentiels santé-sécurité
 - Les exigences du référentiel ISO 45001 : les grands enjeux,
 - Les principales exigences et moyens d'y répondre.

Principes et différences avec les référentiels OHSAS 18001, ILO-OSH.

- 3 - La politique Santé Sécurité au Travail
 - Aider la direction à définir les axes prioritaires en matière de prévention, de protection et d'organisation.
 - Associer des objectifs d'amélioration pragmatiques.
- 4 - L'identification et évaluation des risques SST
 - Connaître les différents types de risques SST (y compris les risques psycho-sociaux et les facteurs de pénibilité) dans l'entreprise.
 - Évaluer et hiérarchiser ces risques.
 - Mettre à jour son document unique et "le faire vivre" et en faire un outil stratégique.

Mise en application pratique :

- Avant la partie 2, réalisation d'un autodiagnostic des performances SST de son site (à partir d'un outil opérationnel remis à chacun) pour présentation des éléments les plus performants.

Mise en situation

Exercices pratiques sur l'identification, l'évaluation et la hiérarchisation des risques, jeu de rôle pour leur présentation. Un quizz pour évaluer la compréhension des connaissances nouvellement acquises.

Mise en application pratique :

- Avant la partie 2, réalisation d'un autodiagnostic des performances SST de son site (à partir d'un outil).

POPULATION CIBLE

- Responsable ou Référent Santé ;
- Sécurité nouvellement nommé ou en fonction et désirant confronter ses pratiques ;
- Manager opérationnel devant prendre en charge la fonction Santé-Sécurité.

DUREE

08 jours

DATE ET LIEU

A définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

RESPONSABLE SANTE-SECURITE INTÉGRER SA NOUVELLE FONCTION SANTE SÉCURITÉ ET METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION

PARTIE 2 : La responsabilité civile et pénale, les acteurs, le Management de la prévention (3 jours)

- 1 - Appréhender la réglementation et les responsabilités SST
 - Utiliser le Code du travail et connaître les textes fondamentaux SST. Repérer la réglementation applicable à son activité.
 - Prendre en compte la jurisprudence.
 - Connaître les responsabilités civiles et pénales, la faute, les sanctions.
 - Recevoir et transmettre une délégation de pouvoir.
 - Obligations de déclaration d'accidents du travail et des maladies professionnelles.
- 2 - Mise en place de la veille réglementaire SST
 - Connaître les déférentes sources d'informations pour réaliser sa veille réglementaire.
 - Piloter sa veille réglementaire.
- 3 - Connaître les acteurs SST : leurs obligations, rôles, fonctions
 - L'employeur, le CHSCT, les Délégués du personnel.
 - Le médecin du travail/CARSAT/ Inspecteur du travail.
- 4 - Manager la prévention et la maîtrise des risques
 - Établir son programme de management SST à partir de l'analyse des risques.
 - Établir le programme de formation, sensibilisation et communication pour impliquer chacun.
 - Formaliser l'organisation définie en s'appuyant sur un système documentaire compatible avec le système qualité et/ou environnement.
 - Maîtriser les opérations, les procédés et leurs modifications (maîtrise opérationnelle - partie 1).
 - Veiller à l'application des consignes.
 - Valoriser les bonnes pratiques.

Mise en situation

- Exercices pratiques de rédaction d'un plan d'actions en lien avec l'évaluation des risques réalisée en partie ;
- Un jeu de rôle sur le plan de communication. La recherche de textes sur une base de données réglementaires pour faciliter l'appropriation des connaissances.

Mise en application pratique :

- Avant la partie 3, chacun est invité à réunir dans son entreprise : l'évaluation des risques, un plan de prévention et les indicateurs SST clés.
- Présentation des éléments les plus performants.

PARTIE 3 : Les actions, le management de la Santé Sécurité au Travail (2 jours)

- 1 - Gérer les risques liés à la Co activité (maîtrise opérationnelle - partie 2)
 - Plan de Prévention, Protocole de Sécurité. Plan Général de Coordination. Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé ;
- 2 - Réagir aux situations d'urgence
 - Définir les situations d'urgence et les mesures à prendre ;
- 3 - Suivre les contrôles réglementaires et mesurer les performances SST ;
 - Contrôles opérationnels et fonctionnels : évaluer et améliorer les performances.
 - Mesures, matériels et métrologie.
- 4 - Définir et suivre les indicateurs SST pertinents de pilotage et de résultats ;
 - Choisir les indicateurs SST pour évaluer les performances SST de l'entreprise.
 - Construire et piloter son tableau de bord.
- 5 - Améliorer ses performances santé-sécurité
 - L'analyse des incidents, des accidents et des non-conformités. Actions correctives et actions préventives pour éviter l'accident ou son renouvellement ;
- 6 - Préparer l'audit interne
 - Situer l'audit dans une démarche de prévention. Les spécificités de l'audit Santé-Sécurité pour analyser un poste de travail ;
- 7 - Préparer la revue de direction
 - Recueillir, analyser les données clés. Aider la direction à prendre les bonnes décisions.

Mise en situation

Exercices pratiques pour la rédaction d'un plan de prévention, analyse concrète d'accident avec utilisation de la méthode "arbre des causes". En synthèse du cycle : établissement de son plan d'actions personnel en fonction de ses objectifs professionnels.

Après - Mise en œuvre en situation de travail – HSE-GABON compatible

- Un programme de renforcement par mail : un défi par semaine pour vous aider à mettre en œuvre votre plan d'action et après le présentiel, une activité personnalisée à vos enjeux qui vous permettra de transposer en situation de travail.

MAITRISE DE L'OUTIL ,5S

- Acquérir des outils et méthodes pour améliorer la logistique.
- Comprendre l'importance des 5S
- Identifier les points clés de la méthodologie de la mise en œuvre des 5S
- Maintien de l'ordre et de la rigueur

CONTENU

Identifier les points forts des 5S

- Rendre chaque acteur, responsable du changement dans son espace de travail,
- Améliorer visiblement l'environnement et condition de travail ,
- Réduire son temps de travail, les erreurs et les accidents au poste de travail.

Connaître les éléments de chaque S grâce à une mise en situation,

- SEIRI : Rangement, débarras,
- SEITON : Ordre et méthode,
- SEISO : Nettoyage, propreté,
- SEIKETSU : Standardiser,
- SHITSUKE : Etat d'esprit, rigueur.

Conduire ou s'intégrer dans un projet 5S : risques d'échecs et clés de succès

- Identifier le rôle des différents intervenants a la tâche,
- Passer du projet a l'obtention des premiers résultats,
- Réussir la communication tout au long du projet.

Réussir chaque étape de la mise en œuvre du 5S

- Repérer et supprimer l'inutile : méthode des étiquettes,
- Eliminer les sources de salissures : nettoyage valeur ajoutée,

- Définir et formaliser les règles de l'entreprise,
- Ranger et créer l'ordre et méthode,
- Mettre en place les standards,
- Techniques d'organisation visuelles et l'information utile en un seul endroit.

Développer l'Etat d'esprit 5S,

- Pérenniser les résultats obtenus,
- Systématiser la pratique de l'audit,
- Intégrer les nouveaux dans la culture 5S,
- Afficher et faire vivre les indicateurs de performances,
- Elargir aux autres secteurs de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE

Cette formation s'adresse essentiellement aux différents Cadres et agents de Maitrise de la société.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

02 jours

DATE ET LIEU

À définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises



GESTION DE LA SÛRETE DES INSTALLATIONS

- Gérer le flux des personnes et des marchandises entrant et sortant des installations.
- Assurer la sécurité des biens et des personnes travaillant dans les installations,
- Assurer l'évacuation d'urgence des personnes à l'intérieur des bâtiments et des zones de travaux en cas de sinistre,
- Porter assistance aux accidentés ou aux blessés lors d'événements ou catastrophes.

Les enjeux de la sûreté des installations.

- Le contexte juridique et réglementaire.
- Le vocabulaire: danger, risque, événement dangereux, rixe, neutralisé...
- Les objectifs directs et indirects de la sûreté et sécurité.
- La prise en compte des nouvelles menaces (terrorisme mondial).
- La mise en œuvre de la sûreté des installations, de personnes et des biens.
- Les rôles de l'agent de sécurité et prévention.
- Le contrôle des flux entrants et sortants des installations.
- Le contrôle des flux entrants et sortants des bureaux.
- Le contrôle des accès.
- Le contrôle des marchandises.
- La procédure des saisies des marchandises.
- La gestion de la main courante.
- La gestion des rixes et des comportements dangereux.
- La gestion des contrôles anti drogues en entreprise.
- La rédaction du compte rendu.
- Le processus des entrées.
- Le processus des sorties.
- L'assistance aux accidentés.
- La protection rapprochée de personnes et des biens.
- Le principe de la faction.
- La communication radio.
- La lutte contre incendie.
- Le transport des blessés.
- Les évacuations d'urgences des installations existants lors d'une fouille à corps.
- La passation des consignes.
- La tenue vestimentaire.
- La notion du travail en équipe dans la réalisation de la fouille des bagages.
- Les exercices pratiques.
- Evaluation des stagiaires/participants.

- Le ratissage et le décompte au point de rassemblement.
- La gestion des T CARDS.
- La fouille des cabines et des bâtiments en cas de vols.
- Identifier les comportements à risques par observation.
- La fouille de véhicules et des passagers.
- La gestion du processus de l'embarquement et du débarquement des passagers à bord des bus.
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques

PUBLIC CONCERNE

A tous les collaborateurs désignés par le chef d'entreprise, pour assurer la -Sûreté des installations industrielles.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

15 jours

DATE ET LIEU

À définir

PRE-REQUIS

Français lu, parlé et écrit

Pédagogie

- Etudes de cas, formation en salle et en atelier.**
- Rex des participants et du Formateur.**

ANIMATEURS

Formateurs experts Militaires, ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

**REGLES PRATIQUES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
(RÉHABILITATION DES SITES)**

Objectifs pédagogiques

- Présenter les lignes directrices de l'ISO 14001 : 2015 et l'esprit de la « famille ISO 14000 »,
- Identifier les évolutions clés de l'ISO 14001 : 2015 par rapport à la version 2008,
- Comprendre les impacts et être capable d'appliquer cette révision pour votre SME et vos pratiques professionnelles,
- Anticiper le déploiement de la version 2015 de l'ISO et déterminer le chemin à parcourir pour votre organisation,
- de commander par geste un conducteur d'appareil de levage.

Personnes concernées – Prérequis

Avoir suivi la formation « système de management de l'environnement ISO 14001 version 2008 ».
Directeurs, responsables, chargés de qualité, QSE, QHSE connaissant déjà la norme ISO 14001 : 2008 et souhaitant anticiper la version 2015 et décrypter les évolutions proposées par cette révision.

1/ Contexte de la révision.

2/ Comprendre l'articulation des 140 chapitres de la HLS (High Level Structure de Niveau Supérieur) nouvelle structure commune aux normes de système de management.

3/ Principes essentiels du management de l'environnement (ISO 14001 : 2015)

4/ Identifier les évolutions clés de la version 2015 de l'ISO 14001 : nouveautés, éléments gardés et éléments évolués par rapport à la version 2008.

5/ Faire le point sur les conditions de réussite du déploiement d'un SME ISO (txt fin en bas : pour le contenu et la durée) 14001 : 2015 à partir d'un SME existant.

Le plus HSE-GABON

Tous les thèmes abordés dans ce module peuvent être approfondis par des formations spécifiques. Nous consulter pour le contenu et la durée.

EFFECTIF

10 participants

DUREE

04 jours

DATE ET LIEU

À définir

PÉDAGOGIE

Présentation didactique

Questions/ réponses

Illustration par exemple

Exercices de groupe avec restitution

Évaluation continue et évaluation à la fin de la session.



QHSE : RISQUES DANS L'APPROCHE PROCESSUS

Objectifs pédagogiques

- Présenter les lignes directrices de l'ISO 9001 : 2015 et l'esprit de la « famille ISO9000 »,
- Identifier les évolutions clés de l'ISO 9001 : 2015 par rapport à la version 2008,
- Comprendre les impacts et être capable d'appliquer cette révision pour votre SMQ et vos pratiques professionnelles,
- Anticiper le déploiement de la version 2015 de l'ISO et déterminer le chemin à parcourir pour votre organisation,
- Commander par geste un conducteur d'appareil de levage.

Personnes concernées – Prérequis

Avoir suivi la formation « système de management de la qualité ISO 9001 version 2008 ».Directeurs, responsables, chargés de qualité, QSE, QHSE connaissant déjà la norme ISO 9001 : 2008 et souhaitant anticiper la version 2015 et décrypter les évolutions proposées par cette révision.

Animation

Par des formateurs certifiés ISO de HSE-GABON assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

- 1/ Contexte de la révision
- 2/ Comprendre l'articulation des 140 chapitres de la HLS (High Level Structure de Niveau Supérieur) nouvelle structure commune aux normes de système de management
- 3/ Principes essentiels du management de la qualité (ISO 9001 : 2015)
- 4/ Identifier les évolutions clés de la version 2015 de l'ISO 9001 : nouveautés, éléments gardés et éléments évolués par rapport à la version 2008
- 5/ Faire le point sur les conditions de réussite du déploiement d'un SMQ ISO 9001 : 2015 à partir d'un SMQ existant.

Les plus HSE-GABON
Tous les thèmes abordés dans ce module peuvent être approfondis par des formations spécifiques. Nous consulter pour le contenu et la durée.

EFFECTIF

4 à 10 participants

DUREE

03 jours

DATE ET LIEU

À définir

Pédagogie

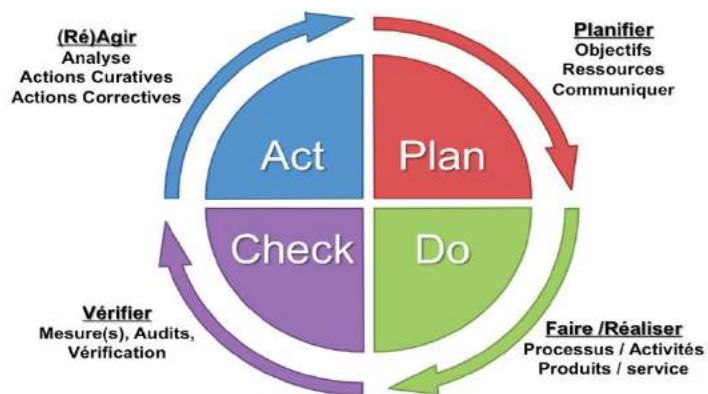
Présentation didactique

Questions / réponses

Illustration par exemple

Exercices de groupe avec restitution

Évaluation continue et évaluation à la fin de la session.



INDUSTRIE SECURITE DES TRAVAUX A CHAUD

- Acquérir les connaissances théoriques et techniques pour mettre en œuvre la sécurité inhérente aux travaux à chaud.

CONTENU

- Risques et impacts des travaux à chaud ;
- Rappel sur le feu ;
- Zone ATEX ;
- Notions d'explosion et d'explosimétrie ;
- Equipements ;
- Procédures PTW ;
- Mesures de prévention-Surveillance HSE Formation pratique ;
- Exercices pratiques d'intervention avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires.

PUBLIC CONCERNE

Chaudronniers, soudeurs et toute personne amenée à participer à l'exécution des travaux à chaud.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

01 jours

DATE ET LIEU

À définir

PÉDAGOGIE

Présentation didactique
Questions / réponses
Illustration par exemple
Exercices de groupe avec restitution
Évaluation continue et évaluation à la fin de la session.



INDUSTRIE-PREVENTION/PROTECTION RISQUES DE L'HYDROGENE SULFURE

- Acquérir les connaissances théoriques et techniques pour mettre en œuvre la sécurité inhérente aux expositions à H₂S.

CONTENU

- Origine et caractéristiques de H₂S ;
- Valeurs d'exposition ;
- Détection et mesure ;
- Conduite à tenir en cas d'alarme H₂S ;
- Utilisation du masque d'évacuation et l'auto sauveteur (EEBA) ;

Formation pratique

- Exercices pratiques d'intervention avec les équipements individuels utilisés par les stagiaires.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne amenée à être exposée dans une zone de traitement/stockage de H₂S.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

01 jours

DATE ET LIEU

À définir

PÉDAGOGIE

Présentation didactique

Questions / réponses

Illustration par exemple

Exercices de groupe avec restitution

Évaluation continue et évaluation à

la fin de la session.



INDUSTRIE SECURITE DES TRAVAUX EN ESPACES CONFINES

- Acquérir les connaissances théoriques et techniques pour mettre en œuvre la sécurité inhérente aux expositions à H2S

CONTENU

Nature des risques rencontrés en milieu confinés,

- Démarche de prévention,
- Réduction des risques,
- Intervention dans un espace confiné,
- Situation normale et situation de crise.

Formation pratique

- Mise en place d'un « chantier école » avec mise en situation réelle.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à être effectuer des travaux en espace clos.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DURÉE

01 Jours

DATE ET LIEU

À définir

PÉDAGOGIE

Présentation didactique
Questions / réponses
Illustration par exemple
Exercices de groupe avec restitution
Évaluation continue et évaluation à la fin de la session.



PREVENTION DES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

- Comprendre les notions de danger et de risque en entreprise ;
- Connaître les principaux risques industriels et les préventions possibles : incendie ATEX, électrique, chimique, manutention mécanique.

Pédagogie :

- Réflexion collective sur les dangers et les risques industriels ;
- Alternance d'apports théoriques et de travaux de groupe ;
- Partage des travaux et retour d'expérience,
- Quiz.

Introduction aux risques industriels

- Notions de dangers/ accidents/ dommages et conséquences ;
- Evaluation des risques professionnels, la réglementation ;
- 9 principes généraux de la prévention, la réglementation.

Risques incendies

- Le triangle de feu ;
- Les 4 modes de propagation ;
- Les causes et les conséquences ;
- Les moyens de prévention.

Les risques ATEX

- L'hexagone ATEX et la réglementation ATEX ;
- Les produits et le zonage ;
- Les sources d'inflammation ;
- Les mesures de prévention ;
- Le DRPCE.

Les risques électriques

- La réglementation ;
- Les principes généraux ;
- L'identification des risques ;
- L'habilitation électrique ;
- La prévention ;
- Les situations d'urgence.

Les risques chimiques

- La réglementation : CLP, REACH, transport, ICPE, FDS ;
- Le public visé : direct et indirect, les modes de contamination et prévention ;
- Le stockage : incompatibilité, rétention et armoires ;
- Les différents risques liés aux produits chimiques
- La prévention ;
- Les situations d'urgence.

Les risques de manutention mécanique

- Définition et champs d'application ;
- Contexte réglementaire ;
- Exposition et risques ;
- Prévention.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à travailler dans un site industriel.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

02 jours

DATE ET LIEU

À définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

DEVENIR VERIFICATEUR D'APPAREILS DE LEVAGE

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant réaliser des vérifications sur les appareils ou accessoires de levage imposés par la réglementation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le stagiaire doit être capable de :

- Connaître la réglementation en vigueur en matière de vérification ;
- Mener des vérifications de sécurité sur les équipements en application des procédures réglementaires ;
- Rédiger un rapport ;
- Déclasser un équipement non conforme.

CONTENU

1. Contexte réglementaire des vérifications rendues obligatoires par arrêté ministériel ;
 - Les principes de prévention ;
 - Les obligations du chef d'établissement ;
 - L'obligation de maintenance ;
 - L'obligation de maintien en état de conformité ;
 - Les divers types de vérifications « réglementaires », leur historique, leur contenu et leur fréquence.
2. Application pratique de la vérification
Réalisation en équipe d'une vérification d'un appareil ou d'un accessoire de levage ;
3. Rapport de vérification :
 - Rapport provisoire et rapport définitif, les différences ;
 - Contenu des rapports ;
 - Travail d'équipe pour la personnalisation du rapport
La formation permet aussi d'aborder ;
 - Le plan de prévention lors d'intervention chez un client ;
 - Les responsabilités du vérificateur ;
 - Le droit de retrait.

PROGRAMME Vérifications initiales

- 1/ Les obligations des entreprises utilisatrices
 - Les vérifications initiales sous la responsabilité des entreprises utilisatrices et vérifications réalisées par les constructeurs ;
 - Les vérifications des appareils de levage ;
 - Les vérifications initiales dans l'Union Européenne sur appareils de levage neufs ;
 - Les textes français : l'article R.4323-23 à 27 du Code du travail, l'arrêté du 1er mars 2004, la circulaire DRT 2005/04 ;
 - Les conditions préalables à la réalisation des vérifications initiales ;
 - Le rapport de vérifications.

PROGRAMME VGP Pratique

- Etendue des vérifications

Cas du matériel loué ou prêté ;
Examen et essais ;
Essai de fonctionnement ;
Contrôle du maintien de la charge et de la tenue des organes de stabilisation : choix de la charge, mode opératoire, critères d'acceptabilité ;
Contrôle du dispositif indicateur de surcharge : choix de la charge, mode opératoire, critères d'acceptabilité ;
Examen de l'état de conservation.

- Rapport de vérification

Rapport provisoire ;
Rapport définitif ;
Contenu du rapport ;
Archivage

- Conclusion / évaluation ;
- Suivi et évaluation ;
- Autodiagnostic des connaissances avant et après le stage ;
- Réalisation d'un rapport de vérifications ;
- Exercices pratiques : vérification d'engins, vérifications ;
techniques, établissement de VGP avec le programme VGP Pratique.
- Evaluation autonome après la première VGP qui suit votre formation.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

03 jours

DATE ET LIEU

À définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

GUIDE FILE ET SERRE-FILLE FORMATION À L'ÉVACUATION INCENDIE

- Prendre conscience du risque incendie en entreprise ;
- Être capable de donner l'alerte ;
- Intervenir efficacement face à un début d'incendie en étant capable d'évacuer le personnel vers le point de rassemblement en toute sécurité ou mettre en sécurité ;
- Connaître les missions d'un guide file et serre-file.

CONTENU

Généralités

- Le feu, statistiques et danger ;
- Le triangle de feu et les modes de propagation.

Moyens d'alerte

- L'alarme incendie ;
- Le 18/112 ;
- L'évacuation.

Moyens d'extinction

- Les principes d'extinction ;
- Les classes de feu ;
- Les moyens d'extinction (Extincteurs, RIA...)

Rôle et mission d'un guide file et serre-file
Exercice d'évacuation incendie.

Moyens pédagogie

- Alternance d'apports théoriques et d'étude de cas ;
- Partage d'expériences ;
- Mise en situation des stagiaires par des exercices d'extinction sur feu réel (bac à feu) ;
- Evaluation de la formation avec un quizz de validation.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne désignée au sein de l'entreprise ou responsables chargés de l'évacuation.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

01 jours

DATE ET LIEU

À définir

ANIMATEURS

Formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



SERRE FILE

FORMATION AU PORT DE L'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT (ARI)

- Connaître et appréhender les contraintes liées à l'utilisation de l'ARI.

CONTENU

Théorie sur l'appareil respiratoire isolant :

- Les responsabilités ;
- Les domaines d'utilisation ;
- Les contraintes liées au port de l'ARI ;
- Le contrôle de sécurité et mise en œuvre ;
- Les règles d'entretien ;

Mise en situation pratique :

- Contrôle et mise en œuvre ;
- Parcours d'aisance ;
- Reconditionnement.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne amenée à utiliser un ARI.

EFFECTIF

6 à 15 participants

DUREE

01 jours

DATE ET LIEU

À définir

ANIMATEURS

Formateurs certifiés CATEC, ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



DEVELOPPER SON LEADERSHIP POUR LES MANAGERS

AIDER LES CADRES, CADRES SUP, AGENTS DE MAÎTRISE, ... À DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES EN LEADERSHIP ET À ADOPTER UNE POSTURE DE LEADER AU QUOTIDIEN

- Comprendre la différence entre un manager et un leader ;
- Découvrir son style de management selon son type de personnalité ;
- Apprendre à gravir les différents niveaux de leadership ;
- Adopter et pratiquer le leadership managérial des équipes au quotidien.

CONTENU

Jour -15 : Avant le présentiel

- Envoi du questionnaire en ligne ;
- Réception des réponses au questionnaire en ligne ;
- Edition et envoi des profils de couleurs de personnalité.

Jour 1 : Pendant le présentiel

- Découvrir son type de personnalité selon le modèle ComColors ;
- Les 6 couleurs de personnalité du modèle ComColors.

• Les 5 concepts clés du modèle ComColors (1ère partie)

- o Positions de vie ;
- o Environnement favorable ;
- o Filtres de perception et de communication ;
- Mise en situation et jeux de rôles : Formuler des messages écrits et verbaux selon les 6 types de personnalité.

Jour 2 : Pendant le présentiel

- Exercice dirigé de rappel.

• Les 5 concepts clés du modèle ComColors (suite et fin)

- o Motivation ;
- o Comportements sous stress ;
- o Comportements conditionnels ;
- o Comportements conflictuels ;
- Manager ou leader : Les 7 grandes différences ;
- Test style de management.

- Découvrir son style de management selon sa couleur de personnalité ;
- Style de management et besoins managériaux des 6 couleurs de personnalité ;
- Mise en situation et jeux de rôles : Manager et motiver ses collaborateurs en situation de stress.

Jour 3 : Pendant le présentiel

- Exercice dirigé de rappel ;
- Test niveau de leadership ;
- Les différents niveaux de leadership ;
- Développer les qualités de leader ;
- Elaborer et communiquer son « Pourquoi » ;
- Les différents rôles en équipe selon sa couleur de personnalité ;
- Mise en situation et jeu de rôles : Mettre en cohérence son système de valeurs avec celles de l'entreprise.

PUBLIC CONCERNE

- Cadres, Cadres sup, AM
- Tout directeur, responsables de services.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

03 jours

DATE ET LIEU

À définir

ANIMATEURS

Formateurs certifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens RH de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

FORMATION SOUDURE (ARC-MIG-MAG)

- Mettre en œuvre le procédé de soudage et maîtriser la technologie des procédés ;
- Exécuter les assemblages à plat et en montante ;
- Réaliser le soudage de tôles en toutes positions ;
- Assembler par soudage des tuyauteries et piquages en toutes positions ;
- Réaliser des travaux sur différentes nuances de matériaux ;
- Apporter des solutions aux problèmes exposés par les participants.

CONTENU

Méthode pédagogique,
Vidéo projection (supports pédagogiques, films) ; livret spécifique ; exercices pratiques.

Théorie

- 1/ Réglementation,
- 2/ Source de courant MIG MAG,
- 3/ Types de générateurs,
- 4/ Définition du matériel à utiliser,
- 5/ Différents modes de transfert,
- 6/ Gaz et mélanges gazeux utilisés,
- 7/ Influence des paramètres de soudage,
- 8/ Méthodologie de soudage,
- 9/ Défauts des soudures et moyens de contrôle,
- 10/ Entretien torche et gaine,
- 11/ Hygiène et sécurité de la zone d'activités Pratique.

Principes de réglage des générateurs ; réalisation de cordons de soudure sur tous types de joints et toutes positions ; soudage sur acier S235 et dans une gamme d'épaisseurs allant de 2 à 10 mm ; soudage de tuyauteries ; optimisation des réglages ; rédaction d'un mode opératoire de soudage (MOS)

Cette formation est qualifiante :
Contrôle des connaissances, certificat de stage qualification en option : Soudeur MIG MAG suivant EN 287, ISO 9606-2, ISO 24394, ASME, DIN 8560,

Animation

Par des formateurs qualifiés, professeurs, docteurs-ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises

PUBLIC CONCERNE

- Soudeurs, tuyauteurs,
- Chaudronniers,
- Carrossiers et personnel d'entretien.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

10 jours

DATE ET LIEU

Site du client

ANIMATEURS

Formateurs homologués ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



FORMATION CODE ISPS

- Apporter aux responsables sûreté/sécurité une vision transversale des risques, les éclairer sur l'interdépendance des risques, des crises et des réponses et approches à adopter pour les surmonter ;
- Apporter aux personnels concernés les connaissances requises pour la réalisation de leurs tâches et missions en matière de sûreté ;
- Maîtriser l'organisation des opérations portuaires. Connaître les réglementations maritimes en vigueur...

CONTENU

Théorie

- 1/ Règlementation,
- 2/ Menace du terrorisme,
- 3/ Politique en matière de sûreté maritime,
- 4/ Responsabilité en matière de sûreté,
- 5/ Evaluation de la sûreté de l'installation portuaire,
- 6/ Equipements de la sûreté d'une installation portuaire,
- 7/ Plan de sûreté de l'installation portuaire,
- 8/ Identification des menaces reconnaissance et riposte,
- 9/ Action de sûreté de l'installation portuaire,
- 10/ Préparations aux situations de crise drills et exercices,
- 11/ Administration de la sûreté,
- 12/ Formation de la sûreté.

Pratique

Visite des installations portuaires.

Animation

Par des formateurs qualifiés, professeurs, docteurs

- ingénieurs, ou techniciens de HSE-GABON, assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.

PUBLIC CONCERNÉ

Commandant de port Officier et Cadre portuaire ;

Chef de Département Agent de Maîtrise des Ports et des entreprises privées sur la place portuaire ;

Responsable Santé-Sécurité en fonction désirent conforter ses pratiques ;

Responsables Opérationnels Chefs d'Equipe ;

Cadre membre de l'Encadrement de Proximité ;

Directeur et Responsable de Site et d'Etablissement.

EFFECTIF

6 à 10 participants

DUREE

02 jours

DATE ET LIEU

Site du client

ANIMATEURS

Experts-sûreté de HSE-GABON assurant également des missions de conseils auprès des entreprises.



ASSISTANCE TECHNIQUE ET CONSEIL AUX ENTREPRISES

Les ressources humaines de HSE-GABON, sont aussi compétentes pour vous apporter une assistance technique ou des conseils déjà éprouvés sur le terrain, en rapports avec notre expertise.

CONTENU

- Assistance HSE-TRAVAUX (Forage-Construction et Production) ;
- CND (Contrôle Non Destructif) ;
- Assistance Technique induction HSE ;
- Assistance-inductions HSE nouveau collaborateur et départ sites ;
- Assistance-formation Permis de travail ;
- Investigation et analyses des incidents/accidents ;
- Accompagnement d'exercices à thèmes, incendie et évacuation des installations/bâtiments/bases ;
- vies ;
- Rédaction des procédures Q-HSE ;
- Rédaction des supports de formation ;
- Assistance-travaux à points chaud avec flammes nues ;
- Formation et encadrement des équipes HSE (perfectionnement) ;
- Travaux de dépollution des capacités, par des équipes compétentes et équipés ;
- Travail en hauteur (port du harnais, vérification et validation échafaudage) ;
- Travaux d'excavation sur zones à risques particuliers ;
- Assistance à la Conduite de Grues-mobiles et Offshores ;
- Assistance travaux en Espace confiné ;

- Assistance à la Conduite des Engins spéciaux de chantier ;
- Assistance à la Conduite des engins de chantier (toutes catégories) ;
- Audits du Matériels et des bases-vies ;
- Etudes d'impact des activités sur l'environnement ;
- Mission d'évaluation des risques et conception du Document Unique ;
- Assistance/Formation de Gestion et Contrôle du Permis de travail ;
- Assistance-JSA des risques liés aux projets (Forage-Construction et Production) ;
- Réalisation travaux de chaudronnerie et soudure complexe ;
- Certification des engins de terrassement et camions de piste ;
- Certification des appareils et accessoires de levage ;
- Certification de l'outillage ;
- Audit de conformité des installations ;
- Conseils techniques sur sites industriels, pétroliers, minier, parapétroliers et portuaires ;
- Mission de surveillance de travaux à risques particuliers tels travaux à chaud ou en milieux confinés ;
- Encadrement ou accompagnement d'exercices incendie ou évacuation d'urgence de site ;
- Assistance secours en hauteur.

PARTENARIAT PECB (CANADA)

HSE-GABON est habilité par PECB via un partenariat, à réaliser toutes les formations sur les normes ISO en Afrique :

- ISO 9001 - Management de la qualité;
- ISO 14001 - Management environnemental;
- ISO 45001 - Santé et sécurité au travail;
- ISO 22000 - Sécurité alimentaire;
- ISO 21500 - Gestion de projet;
- ISO 50001 - Management de l'énergie;
- ISO/TS 29001 - Pétrole et gaz;
- ISO 39001 - Sécurité routière;
- ISO 13485 - Dispositifs médicaux;
- ISO 17025 - Accréditation des laboratoires;
- ISO 30301 - Gestion des documents;
- ISO 26000 - Responsabilité sociétale;
- ISO 55001 - Gestion des actifs;
- ISO 13053 - Amélioration des processus ;
- ISO 21001 - Systèmes de management des organismes d'éducation/formation;
- ISO 20121 - Systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle;
- ISO 20700 - Services de conseil en management;
- ISO 18788 - Système de management des opérations de sécurité.

NB: La liste des formations n'est pas exhaustive et peut être constituée à la demande

CONDITIONS DE VENTE



GENERALITES

Les présentes conditions générales de prestation de services ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Prestataire et le Client, elles s'appliquent à toutes les formations dispensées par le Prestataire, à l'exception de celles bénéficiant de contractualisation spécifique. Le terme "Prestataire" désigne :

HSE - GABON dont le siège social est situé à Libreville -Gabon, en face de la pharmacie d'Oloumi, immatriculée au Régistre du Commerce et du Crédit Mobilier : RG/FCV 2019B2575 NIF : 046858 A représentée par toute personne habilitée.

A Moanda: Agence N°2, sise au quartier BELLEVUE II, représentée par toute personne habilitée.

Le terme "Client" désigne la personne morale signataire de la convention de formation (au sens des textes OHADA et législatifs en vigueur en République Gabonaise), ou la personne physique signataire du contrat de formation et acceptant les présentes conditions générales.

Les informations et/ou prix figurant sur les documents, catalogues, publicités, prospectus ou sites internet du Prestataire ne sont données qu'à titre indicatif. Le seul fait d'accepter une offre du Prestataire emporte l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales.

Les offres du Prestataire sont valables dans la limite du délai fixé à un (1) mois à compter de la date de l'offre, sauf stipulations contraires portées sur celle-ci. Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par le Prestataire, les modifications seront applicables à toutes les commandes postérieures à la dite modification.

Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuelle et à ses frais, le contrat est réputé formé lors de la signature de la convention, il est soumis aux dispositions de la loi en vigueur en République Gabonaise.

Dans tous les autres cas, la convention, au sens de la loi, est formée par la réception, par le Prestataire, de la convention ou de tout autre courrier de commande signé par le Client, à l'exception de ceux bénéficiant de contractualisation spécifique.

MODALITES D'INSCRIPTION

La convention n'est parfaitement conclue entre les parties que sous réserve de l'acceptation expresse du devis.

L'acceptation du devis se fait par renvoi de la convention émise par le Prestataire à l'adresse figurant sur celle-ci. Toute modification de la commande demandée par le Client est subordonnée à l'acceptation expresse et écrite du Prestataire.

CONDITIONS D'INSCRIPTION & FINANCIERES

Le prix comprend uniquement la formation et le et /ou les supports pédagogiques. Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage. Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge exclusive du Client.

Toute annulation devra être confirmée par écrit. De plus, si celle-ci intervient à moins de 10 jours ouvrés du début du stage, le montant total de la commande sera facturé au client.

CONDITIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les prix sont établis nets de taxes. Ils sont facturés aux conditions de la convention de formation en application de dispositions qui régissent le commerce international et national.

ATTENTION :

Les paiements ont lieu à réception de la facture, sans escompte, ni ristourne ou remise sauf accord particulier. Les dates de paiement convenues contractuellement ne peuvent être remises en cause unilatéralement par le client sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige.

Le Prestataire adressera au Client les factures relatives au paiement du complément cité à la convention.

RETARD DE PAIEMENT

Les pénalités de retard de paiement commencent à courir après mise en demeure par lettre RAR. Les taux d'intérêt des pénalités de retard de paiement sera égal au taux d'intérêt appliqué par la loi Gabonaise.

(personnes morales) : Tout retard de paiement donnera lieu, en plus des pénalités de retard, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement au profit du créancier.

Cette indemnité sera due de plein droit et sans formalité par le professionnel, en situation de retard.

MODALITES DE LA FORMATION

Modalités de déroulement de la formation

Les formations ont lieu aux dates et conditions indiquées sur la convention et sur le programme de formation.

Les horaires d'ouverture de nos locaux sont de 8h00 à 15h30 avec une pause déjeuner de 12h00 à 13h00.

Nature de l'action de formation

Les actions de formation assurées par le Prestataire entrent dans le champ d'application du Code du Travail en vigueur en République Gabonaise.

Sanction de l'action de formation

Conformément à la loi en vigueur, le Prestataire remettra, à l'issue de la formation, une attestation, un certificat et / ou une habilitation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Lieu de l'action de formation

Pour l'ensemble des provinces du Gabon, les modules de formation se déroulent dans les locaux de HSE-GABON ou chez le client en fonction de l'organisation convenue de commun-accord.

A la demande du client, la formation peut se dérouler dans d'autres locaux, dans ce cas le Client s'engage à prendre à sa charge le(s) repas du/des formateur (s).

Assurance

Si la formation se déroule en dehors des locaux de HSE-GABON, le Client s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice du Prestataire. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré le Prestataire pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le stagiaire ou préposé, et contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que le Prestataire ne puisse être recherché ou inquiété.

ANNULATION DE LA FORMATION

A défaut de précisions aux conventions ou contrats de formation, les conditions d'annulation de celles-ci par le Prestataire sont les suivantes : Dans l'hypothèse où le nombre de stagiaires inscrits à cette formation serait jugé insuffisant par le Prestataire 24 heures avant la date de début programmée, le Prestataire se réserve le droit d'annuler ladite formation sans qu'aucune pénalité de rupture ou de compensation ne soit due entre les parties pour ce motif.

Toutefois, dans le cas où cette condition de nombre ne serait pas remplie, l'action de formation pourra être reportée à une date ultérieure qui sera communiquée par le Prestataire.

Néanmoins, faute du report de la formation à une date ultérieure et de réalisation totale de la formation, le Prestataire procédera au remboursement des sommes éventuellement perçues et effectivement versées par le Client.

RESILIATION OU ABANDON DE LA FORMATION

En cas de résiliation ou d'abandon de la formation du fait du Client, moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation ou après le début des formations, le Client devra s'acquitter au bénéfice du Prestataire d'une indemnité de 100 % du prix de formation restant dus.

Toutefois, si le Prestataire organise dans les 6 mois à venir une session de formation sur le même sujet, une possibilité de report sera proposée dans la limite des places disponibles et le Prestataire établira un avoir du montant correspondant à l'indemnité payée par le Client.

ASSIDUITE

La participation à la totalité des cours organisés par le Prestataire dans le cadre de ses formations est obligatoire. L'assiduité totale à la formation est exigée pour obtenir le titre, diplôme ou certificat lié à la formation suivie. Toute absence à un cours doit être exceptionnelle et nécessitera un justificatif écrit.

Cependant, le manque d'assiduité du stagiaire, soit du fait du Client, soit du fait du stagiaire, sauf cas de force majeure, entraînera de plein droit l'exclusion du stagiaire et la facturation au Client par le Prestataire de la totalité de la formation.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le client s'oblige à considérer tous les programmes, devis, supports de cours papier ou dématérialisés ou tous autres documents comme étant la propriété industrielle et/ou intellectuelle de HSE-GABON Consulting et Services et en conséquent à ne les utiliser que dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le Client au Prestataire en application et dans l'exécution des formations pourront être communiquées aux partenaires contractuels de HSE-GABON pour les seuls besoins desdits stages. Le Client peut exercer son droit d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi Gabonaise.

LOI APPLICABLE

La loi Gabonaise est applicable en ce qui concerne ces Conditions Générales de ventes et les relations contractuelles entre HSE-GABON Consulting et Services et ses Clients.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Tout litige qui ne pourrait être réglé à l'amiable sera de la **COMPETENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX DE COMMERCE** de chaque localité où serait implémenté HSE-GABON quel que soit le siège ou la résidence du Client.



***« La prévention au coeur
du développement. »***



CONTACTS

Siège social Libreville-Gabon zone Industrielle d'Oloumi en face de la pharmacie.

Succursale Moanda, quartier Bellevue I.

Téléphone :

(+241) 011 76 56 39/062 53 17 77 (standards)

(+241) 062 67 65 98

(+241) 060 00 12 21 (Secrétariat particulier)

Email : secretariat@hsegabon.ga
agence.lbv@hsegabon.ga
agence-moanda@hsegabon.ga

